41e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 46 13 NOVEMBRE 1924

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète . . . . 18 fr.	ÉTRANGER	Édition complète . . . . 23 fr
	Édition partielle . . . . 12 fr.		Édition partielle . . . . 17 fr.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du 1er *Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Étranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux . Nancy, 31.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Chronique théologique *(suite)*. — THÉOLOGIE DOGMATIQUE (suite). — V. *Les Sacrements*. Le mot, 721. Baptême et Confirmation (Mgr Lépicier), 722 Eucharistie (P. Vigué, J. Grimal), 723. Pénitence (P. Galtier), 725. Extrême-Onction (J.-B. Bord), 726. Ordre (J. Tixeront), 727. — VI. *Théologie fondamentale :* le nouveau Manuel de J.-M. Hervé, 728. — VII. *Manuels et Cours :* chan. Louis, 730 ; Boulenger, 731 ; Mgr Prunel, 733 ; Verhelst, 736.

PRÉDICATION

Une Mission dans les pays dévastés. — IV. Il faut bâtir la maison sur la foi vivante, 625.

Les Dominicales d'un petit Doyen. — QUATRIÈME ANNÉE. — I. 1er *Dim. de l'Avent :* Justification de la Providence par le jugement dernier, 628. — II. *Immaculée-Conception :* Marie Immaculée, 630.

Mon petit mot du Dimanche. — DEUXIÈME ANNÉE. — I. 1er *Dim. de l'Avent :* La Loi ancienne et la Loi nouvelle, 631. — II. *Immaculée-Conception :* Le symbolisme du lys, 631.

Les Saints de la vieille France. — I. S. Martin : le soldat, 632.

La Collecte et l'Epître du Dimanche. — I. 1er Dimanche de l'Avent, 635.

Pour la fête de sainte Catherine. — Science, vertu, sacrifice dans la jeune fille, 637.

Sujets de circonstance. — A la messe de l'Association des anciens élèves d'une Ecole libre, 640.

PETIT COURRIER

Q. — Où pourrais-je trouver : 1° des formules pouvant être lues ou commentées pendant l'exercice de l'*Heure Sainte* qui se fait ici chaque mois en union avec Montmartre, et 2° un manuel bien fait et un peu moderne de politesse et convenances à l'usage des jeunes gens d'un collège ?

R. — Ad I. Gillot, *L'Heure Sainte*, 0 f. 40 ; Louvel, *Heure Sainte, paroissiale, familiale*, 1 f. 25, Paris, de Gigord ; — à la librairie du Sacré-Cœur, 6, place Bellecour, à Lyon, les publications du chan. Gonon, *Au jardin des Oliviers*, 0 f. 30 ; *Heure Sainte de l'amour*, 0 f. 25 ; *Le Christ à Gethsémani*, 14 médit., 4 f. ; *Jésus agonisant*, 52 médit., 6 f. 50 ; — *Une heure d'adoration par mois*, préface de Mgr Boutry, 1 f. 75, Lyon, Vitte.

Ad II. Ligonnet, *Traité de politesse*, 2 f., Paris, de Gigord.

Q. — L'*Ami* voudrait-il me dire les saints du nom d'Armand et la date de leur fête ?

R. — S. Ormond ou Armand *(Auremundus)*, abbé de Mairé-l'Evescaut (diocèse de Poitiers) à la fin du VIe siècle ; fête le 23 janvier ; voir le tome I du *Supplément* des *Petits Bollandistes* — Il y a encore le B. Harman ou Hartmann *(Harlemannus)*, évêque de Brixen (en Tyrol) au XIIe s. ; fête le 23 déc. ; Vie dans la collection de la Bonne Presse, n° 1698.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer un bon *Guide*, en français, pour la visite de Rome ?

R. — *Guide de Rome*, par de Bleser, revu par Roger, se vend 20 f. à la Bibliothèque choisie, 8, rue des Récollets, à Louvain (Belgique) : c'est le meilleur Guide au point de vue religieux. — Pour le reste, compléter par *Rome en huit jours*, 12 f., Paris, Hachette. — Et, si vous l'avez, reportez-vous à notre couverture du 26 février 1914.

Q. — J'ai une conférence à faire sur « La question scolaire en France aux XIXe et XXe siècles. Les lois de liberté et de laïcité. » Quels ouvrages consulter ?

R. — Goyau, *L'Ecole d'aujourd'hui*, 2 vol. à 7 f. l'un, Paris, Perrin ; — G. Valois, *Hist. et philos. sociales*, 16 f. 50, Paris, Nouv. Libr. Nationale (dans la Ire Partie, *Religion du progrès*, il est traité de la Morale Laïque, de la Religion de la Laïcité, des Obligations laïques, des Moralistes laïques contre la civilisation, p. 27-166) ; — G. Weill, *Hist. de l'enseignement secondaire en*

France (1802 1920), 7 f. 50, Paris, Payot ; — *Chesnelong*, par Mgr Laveille, in-8, 10 f., Téqui, — et autres monographies de ce genre copieusement étudiées ici à maintes reprises, p. e., *Ames nouvelles*, du P. Bessières (Paris, de Gigord), étudié ici 1919, p. 1124-9, et 1920, p. 289 sqq.

Q. — Une personne désirerait s'abonner à une revue *liturgique et bénédictine ;* pourriez-vous m'en indiquer une ou plusieurs, si possible, pour lui permettre de choisir ?

R. — *Bulletin paroissial liturgique*, publié par l'Abbaye de St-André, par Lophem-les-Bruges (Belgique), bimensuel, illustré, 10 f. pour la Belgique, 12 f. pour les autres pays ; — *Les Questions liturgiques et paroissiales*, rédigées par l'Abbaye du Mont-César, à Louvain, paraissent tous les deux mois ; on s'abonne (France et Belgique, 10 f. par an, 12 f. 50 avec l'Homiliaire) chez Vromant et Cie, 3, rue de la Chapelle, à Bruxelles.

Q. — Vous serait-il possible de me renseigner sur S. Catalde, et les raisons pour lesquelles viennent l'invoquer dans mon église les gens malades de la poitrine ?

R. — S. Catalde ou Cartault *(Cataldus)*, fête le 10 mai, fut évêque de Tarente (Italie) vers le milieu du IVe siècle, originaire d'Irlande et fécond en miracles, « réclamé ès villes de Sens et d'Auxerre, » dit sa *Vie* publiée à Auxerre en 1649 par Nic. Desnos. Je ne vois rien de pratique à vous conseiller sur lui que les *Acta Sanctorum*, t. II de mai, p. 568 577.

Q. — Prière de m'indiquer les auteurs à consulter sur le sujet suivant : « 1° En quoi consiste la Bénédiction apostolique *in articulo mortis ?* 2° Quelles sont les dispositions nécessaires pour la recevoir ? 3° Quand peut-on la réitérer ? »

R. — Benoît XIV, constit. *Pia mater* du 5 avril 1747 ; — Cavalieri, *Opera liturgica*, t. IV, c. XXVII ; — De Herdt, *S. Liturgiæ Praxis*, t. III, n. 305-311 ; — O Kane, *Explication des rubriques du Rituel*, ch. XVI ; — Beringer, *Les Indulgences*, t I, p. 661 688 ; — P. Mocchegiani, *Collectio indulgentiarum*, p. II, c. III, art. III ; — Haine, *Theologiæ moralis Elementa*, t. III, *De Extrema Unctione*, append. 1, qu. 20. — Voir aussi l'*Ami*, 1901, p. 280 et 957 ; 1905, p. 92 ; 1910, p. 32 ; 1913, p. 320 et 972 ; 1923, p. 456.

Q. — Le Directeur de notre Ecole libre de garçons recherche un volume où il trouverait pour chaque jour une lecture sur la *Vie des Saints*. Un texte de 2, 3 ou 4 pages sur la biographie des saints pour chaque jour ferait l'affaire et serait lu soit au réfectoire, soit comme petite lecture spirituelle.

R. — Une page pour chaque jour dans *Le Petit Journal des Saints*, par Deux missionnaires, 1 vol. in-32, 3 f. 50, Paris, Téqui (vie du Saint, avec réflexions et résolutions) ; — Mme de la Frégeolière, *La Vie des Saints pour tous les jours de l'année, Récits d une grand'mère à ses petits-enfants*, 12 vol. à 1 f. 90 chacun, Tequi.

Q. — Je cherche pour un garçon de 13 ans, élève de 4e, de la lecture religieuse, même avec note apologétique : Vie de Jésus, montrant bien la personne de Jésus dans toute sa grandeur et beauté, les Apôtres, l'Eglise, etc., et aussi des biographies d'hommes célèbres, bons chrétiens, comme Pasteur, mais à la portée de cet âge.

R. — Il y a sur tous ces sujets une quantité de livres entre lesquels nous serions bien embarrassés de dire lequel vous agréera le mieux, à vous et à votre élève. Nous donnons dans nos recensions les détails qui permettent à chacun de faire un choix en connaissance de cause. Sur N.-S. par exemple, nous avons étudié de fort bons livres, Berthe, Suau, Fernessole, Cagnac, Sertillanges, Tual, etc. Sur Pasteur, voir sa Vie par le P. de Préville. Vie du général de Sonis, par Mgr Baunard ; du même, *La Foi et ses victoires*, 2 séries qui se vendent séparement, etc. Nous-mêmes donnons ici, dans nos comptes-rendus ou dans des articles à part, quantité de monographies avec références qui doivent orienter tout lecteur.

Tous les lecteurs de l'*Ami* qui enverront une simple carte de visite à l'adresse suivante : **Autour du Lutrin**, 16, rue du 71e-d'Infanterie, à St-Brieuc (Côtes-du-Nord), recevront gratis, à titre de spécimens, deux nos de ce Bulletin, destiné à répandre le goût et à faciliter l'exécution du chant liturgique.

— Page 202 : *L'Ecole et la Famille* n'est point morte. Elle vient de commencer sa 50e année le 1er octobre 1924 ; bimensuelle, 8 f. par an ou 10 f. avec le Supplément (Etranger, 10 ou 12 f.) ; éditeur, E. Robert, à Fontaines-sur-Saône (Rhône). Journal d'éducation, d'instruction et de récréation, allant de la classe enfantine au cours supérieur. — Le Supplément est un vol. qui paraît en novembre chaque année, de 112 p. in-8 ; la collection forme aujourd'hui 44 vol. On y trouve toutes sortes de compliments, monologues, saynètes, etc., bref, tous les sujets propres à remplir un programme de fête où les enfants doivent tenir le principal rôle. Chaque vol. de ce Supplément se vend 2 f. 50, 2 f. pour les abonnés.

Une revue dont le titre est presque identique, c'est *Ecole et Famille*, rédacteur en chef M. Jean Guiraud ; 14 bis, rue d'Assas, Paris 6e ; 4 f. par an. Elle aussi paraît toujours ; c'est l'organe des Associations catholiques des chefs de famille.

— P. 198, Instructions sur les Evangiles du Dimanche avec explication du sens littéral et applications pratiques : voir *Explication des Evangiles des Dimanches et des principales fêtes*, par le P. Thiriet, Supérieur du Séminaire de Hong-Kong, 4 vol. in-12, chez Lecoffre ou au Séminaire des Missions Etrangères, 45 fr., franco 50 fr. Excellente explication de chaque Evangile, suivie de plusieurs projets d'instructions, excellents aussi, que l'on ne peut — heureusement ! — prêcher tels quels, mais avec lesquels rien n'est plus facile que de faire un bon sermon. Pas de phrases, beaucoup d'idées, clarté des divisions, grande richesse scripturaire. Très apprécié par tous ceux qui le connaissent.

— P. 190, Images d'Histoire Sainte et d'Epinal : des images d'Histoire Sainte de la taille voulue, coloriées, vraiment bien, se trouvent, ou du moins se trouvaient il y a quelques années, chez Herder à Fribourg-en-Brisgau.

J. Becker, 51, rue Botanique, à Bruxelles, a une série plus complète, plus artistique ; mais les frais de douane la rendent chère. De cette série, il y a des reproductions en petit, très réussies et à bon compte.

Histoires de Bonnes et bonnes histoires, par Jacques des Gachons. In-12 de 256 p., 6 f. 50. — **La Maison du Passé,** par le même. In-12 de 252 p., 3 f. 75 — **La Mer des Sargasses,** par A. Chollier et H Lesbros, préface de J. des Gachons In 12 de 220 p., 6 f. — Libr. Baudinière, 23, rue du Caire, Paris 2e.

De J. des Gachons nous sommes habitués à ne recevoir que de l'excellent. C'est toujours de la plus franche gaieté française et chrétienne. L'Académie l'a plus d'une fois couronné, en attendant la couronne que lui fera au ciel la joie dont il a inondé tant de jeunes cœurs. *Histoires de Bonnes :* un titre croustillant, qui fera peut-être froncer les sourcils de gens faciles au soupçon, comme jadis le *Vieux Célibataire* de Jules Pravieux où des lecteurs fripons flairaient je ne sais quelles aventures et qui n'est que le plus désopilant et surtout le plus apostolique des romans ecclésiastiques. *Histoires de Bonnes :* c'est la crise de la domesticité d'aujourd'hui. Il est convenu aujourd'hui que c'est la bonne qui commande ; qu'on lui demande tout au plus d'y mettre un minimum de formes ; que pour elle seront réservés les œufs du jour et les ailes de volailles ; qu'elle aura deux matelas si elle l'exige, dussent ses maîtres être réduits au sommier nu ; que les maîtres se

(Voir la suite p. 230).

Revue mensuelle
de 96 à 144 pages

LA VIE SPIRITUELLE

Directeur : M.-V. BERNADOT, O. P.

Traite de :

La perfection et ses degrés ; — la pratique des vertus dans la vie sacerdotale, la vie religieuse, la vie chrétienne dans le monde ; — la direction des âmes ; — les fêtes liturgiques ; — la prière ; — les sacrements ; tout ce qui intéresse la vie intérieure.

Les saints et divers personnages remarquables par leur vie et leurs œuvres ; — études sur leurs vertus, leur doctrine ; analyses de leurs écrits ; — extraits des grands auteurs spirituels de l'antiquité.

Œuvres chrétiennes d'importance générale ; — principales manifestations de la vie spirituelle ; — comptes-rendus des ouvrages à recommander pour les lectures spirituelles.

Etudes historico-doctrinales sur les œuvres des saints, les sources de la mystique ; questions d'authenticité ; — publication de documents inédits.

Principales rubriques

Principes et Pratique

Maîtres et Modèles

Les Idées et les Œuvres

Etudes et documents (*Supplément*)

Principaux collaborateurs

Arintero, O. P. ; — **A. de Boissieu, O. P.** ;
R. Cathala, O. P., Prof. aux Facultés catholiques de Toulouse ;
Dublanchy, Mariste ;
Dom Flicoteaux, Bénédictin ;
A. Gardeil, O. P. ;
R. Garrigou-Lagrange, Hugon, Professeurs à Rome ;
E. Hugueny, Lemonnyer, H. Noble, au Saulchoir ;
Dom J. de Puniet, à Oosterhout ;
Prince V. Ghika ;
E. Masson, Professeur aux Facultés catholiques de Lyon ;
Dom O. Lottin, au Mont-César ;
Mgr Paulot, Vicaire général de Reims ;
Th. Pègues, à Saint-Maximin.

A. Ailleaume ;
J. Gauderon, Eudiste à Rome ;
M.-C. de Ganay ;
H. Lavocat, O. P., au Saulchoir ;
E. Lajeunie, à Saint-Maximin ;
L. Levesque, au Grand Séminaire de Coutances ;
Dom B. Maréchaux ;
P. Jérôme, Carme à Courtrai ;
H. Petitot, O. P. ;
Dom Simon, à Solesmes ;
R. Savignac, Ecole bibl. de Jérusalem.

R. Bernard, O. P. ; — **Jacques Maritain** ;
H. Péponnet, au Grand Séminaire de la Rochelle ;
D. Chenu, O. P. ; — **L. Lavaud** ;
F. Claverie, à l'Université de Fribourg ;
Dom J. de Vathaire ;
Maquart, au Gd Séminaire de Reims ;
H. Ghéon ; — **F. Gellé**.

Dom J. Huyben, à Oosterhout ;
E. Kulesza, à Fribourg ;
Dom Ménager, à Paris ;
A. Saudreau, à Angers ;
A. Théry, O. P. ;
Dom A. Wilmart.

Edition simple : **12** fr. par an. Edition avec supplément : **18** fr. par an

Chèques postaux : **La Vie Spirituelle**, MARSEILLE, 92.42

ECOLE THÉOLOGIQUE DE SAINT-MAXIMIN (VAR)

Librairie A. HATIER, 8, Rue d'Assas, PARIS (6e) R. C Seine : n° 11.064 Chèques post. : Paris 25.987

Les Classiques pour Tous

1° Littérature Française	2° Littératures Anciennes et Etrangères
Chaque exemplaire . . . . . o fr. 50	Chaque exemplaire . . . . . o fr. 70
Majoration de 25 %, soit net . . . . . o fr. 65	*Majoration de 25 %, soit net* . . . . . o fr. 85

Nos volumes se distinguent des collections similaires en ce qu'ils présentent des **garanties critiques** tout à fait nouvelles. Les textes ont été revus et sobrement *annotés* pour chacun des auteurs, pour donner aux lecteurs la solution concise de toutes les difficultés grammaticales et historiques. Enfin chaque ouvrage est précédé d'une *notice biographique* et d'une *notice critique*. — Ces petites éditions fournissent ainsi, à des conditions exceptionnellement avantageuses, des instruments de travail préparés selon les meilleures méthodes.

Par Poste, ne s'envoient que par TROIS exemplaires assortis

LITTÉRATURE FRANÇAISE

BALZAC. — César Birotteau ; Le Colonel Chabert ; Le Cousin Pons ; Eugénie Grandet (2 vol.) ; Un Episode sous la Terreur ; Louis Lambert ; Le père Goriot.
BANVILLE (TH. DE). — Gringoire.
BAUDELAIRE. — Pages de critique ; Poèmes en prose ; Poésies choisies.
BEAUMARCHAIS. — Le Barbier de Séville.
BELLAY (J. DU). — Œuvres choisies.
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. — Paul et Virginie.
BOILEAU. — L'Art poétique ; Epîtres ; Le Lutrin ; Satires.
BOSSUET. — Trois Oraisons funèbres ; Cinq Sermons.
BOURDALOUE. — Sermons.
BUFFON. — Discours sur le style.
CHANSON DE ROLAND (LA).
CHATEAUBRIAND. — Atala ; Les Martyrs (2 vol.) ; Mémoires d'Outre-Tombe (2 vol.).
CHÉNIER (ANDRÉ). — Poésies choisies.
COLLÉ. — La Partie de chasse de Henri IV.
CONDILLAC. — Traité des Sensations.
CORNEILLE. — Attila ; Le Cid ; Cinna ; Horace ; Mélite ; Le Menteur ; Nicomède ; Polyeucte.
COURIER (P.-L.). — Lettres d'Italie ; Pamphlets.
DELAVIGNE (CASIMIR). — Louis XI.
DESCARTES. — Discours de la Méthode ; Méditations métaphysiques ; Principes de la philosophie (Livre 1).
DESTOUCHES. — Le Glorieux.
DIDEROT, écrivain d'Art (2 vol.).
FABRE D'EGLANTINE. — Le Philinte de Molière.
FARCE DE MAITRE PATHELIN (LA).
FÉNELON. — L'Education des Filles ; Fables ; Lettre à l'Académie ; Dialogues des Morts ; Télémaque (2 v.).
FLORIAN. — Fables choisies.
FONTENELLE. — Eloge des Savants.
FROISSART. — Les Chroniques.
GIRODET. — Ecrits sur l'art.
GOLDONI. — Le Bourru bienfaisant.
GRESSET. — Le Méchant.
JOINVILLE. — Histoire de saint Louis.
JOUFFROY. — Extraits.
LA BOÉTIE. — De la servitude volontaire.
LA BRUYÈRE. — Caractères et Portraits.
LA FAYETTE (Mme DE). — La Princesse de Clèves.
LA FONTAINE. — Fables choisies (2 v.).
LA ROCHEFOUCAULD. — Maximes.
LE SAGE. — Gil Blas (2 v.) ; Turcaret.
MAINTENON (Mme DE). — Lettres et Entretiens.
MAISTRE (J. DE). — Les Soirées de Saint-Pétersbourg.
MAISTRE (X. DE). — La Jeune Sibérienne, — Le Lépreux de la cité d'Aoste (1 vol.) ; Voyage autour de ma chambre.
MALEBRANCHE. — De la recherche de la vérité.
MARIVAUX. — Les Fausses Confidences ; le Jeu de l'amour et du hasard.
MAROT. — Poésies choisies.
MIRABEAU. — Discours.
MOLIÈRE. — L'Avare ; Le Bourgeois gentilhomme ; Les Femmes savantes ; Les Fourberies de Scapin, La Comtesse d'Escarbagnas (1 v.) ; Le Malade imaginaire ; Le Misanthrope ; Les Précieuses ridicules ; Tartuffe.
MONTAIGNE. — Extraits pédagogiques.
MONTESQUIEU. — Lettres persanes ; L'Esprit des Lois ; Grandeur et Décadence des Romains.
MUSSET. — Un Caprice, — Fantasio (1 vol.) ; Il ne faut jurer de rien ; Mélanges de Litt. ; Poésies choisies.
NAPOLÉON Ier. — Lettres, — Bulletins, — Proclamations (1 vol.) ; Mémoires de Sainte-Hélène ; Récits militaires.
NODIER (CH.). — Contes et Nouvelles.
ORLÉANS (CH. D') ET VILLON. — Poésies.
PASCAL. — Opuscules philosophiques ; Provinciales ; Pensées.
RACINE. — Andromaque ; Athalie ; Bérénice ; Britannicus ; Esther ; Iphigénie ; Mithridate ; Phèdre ; Les Plaideurs ; Racine et Port-Royal.
REGNARD. — Le Joueur.
RIVAROL. — Discours sur l'universalité de la langue française.
ROLAND (Mme). — Mémoires.
RONSARD. — Poésies choisies.
ROTROU. — Venceslas.
ROUSSEAU. — Le Contrat social ; Lettre à d'Alembert ; Emile (L. II).
SAINTINE. — Picciola.
SAINT-SIMON. — Mémoires (2 vol.).
SAND (GEORGE). — Les Romans champêtres, — la Mare au diable (1 vol.).
SCARRON. — Le Roman comique.
SCRIBE. — Bertrand et Raton ; Le Verre d'eau.
SEDAINE. — Le Philosophe sans le savoir.
SÉVIGNÉ (Mme DE). — Lettres choisies.
STAEL (Mme DE). — De l'Allemagne.
STENDHAL. — La Chartreuse de Parme.
THIERRY (AUGUSTIN). — Récits des Temps Mérovingiens (2 vol.).
VEUILLOT (LOUIS). — Ma conversion.
VIGNY (A. DE). — Chatterton ; La Maréchale d'Ancre ; Poésies choisies ; Servitude et Grandeur militaires (3 vol.) ; Stello ; Cinq-Mars.
VINCENT DE PAUL (SAINT). — Lettres choisies.
VOLTAIRE. — Charles XII (2 vol.) ; Jeannot et Colin ; Mérope, Zaïre.

LITTÉRATURE GRECQUE

(Textes grecs)

EURIPIDE. — Alceste.
HOMÈRE. — Iliade (Ch. I et VI) ; (Ch. XXII et XXIV).
HOMÈRE. — Odyssée (Ch. V et VI) ; (Ch. XI et XXII).
SOPHOCLE. — Antigone.

(Traductions françaises)

ARISTOTE. — La Morale à Nicomaque. — EPICTÈTE. — Manuel.
ESCHYLE. — Prométhée enchaîné.
HOMÈRE. — Iliade (Ch. I et VI) ; (Ch. XXII et XXIV).
MARC-AURÈLE. — Pensées. — PLATON. — La République ; Phédon.
XÉNOPHON. — Les Mémorables.

LITTÉRATURE LATINE

(Textes latins)

CÉSAR. — De Bello Gallico.
CICÉRON. — Pro Murena et Pro Milone (in extenso) ; Catilinaires ; Pro Archia (in extenso) ; De Amicitia et de Senectute ; De Signis ; De Suppliciis.
HORACE. — Odes et Epodes ; Satires et Epîtres.
LUCRÈCE. — De Natura rerum.
OVIDE. — Les Métamorphoses.
PLINE LE JEUNE. — Lettres.
QUINTE-CURCE. — Histoire d'Alexandre le Grand.
SALLUSTE. — Catilina. Jugurtha.
TACITE. — Dialogue des Orateurs — Vie d'Agricola — Germanie — Annales — Histoires (1 vol.).
TITE-LIVE. — Histoire (3e décade, in extenso) ; Autres décades (extraits).
VIRGILE. — Bucoliques et Géorgiques ; Enéide, I-VI ; Enéide, VII-XII.
LE THÉATRE A ROME.

(Traductions françaises)

SAINT AUGUSTIN. — Confessions.
CICÉRON. — Catilinaires.
HORACE. — Odes et Epodes ; Satires et Epîtres.
LUCRÈCE. — De la Nature.
OVIDE. — Les Métamorphoses.
TACITE. — Extraits.
VIRGILE. — Bucoliques et Géorgiques ; Enéide (I à VI) ; (VII à XII).

41e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 46 13 NOVEMBRE 1924

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Chronique théologique

Théologie dogmatique *(suite)*

SOMMAIRE. — V. LES SACREMENTS. — 1. *Le mot « Sacramentum » :* J. de Ghellinck, etc. — 2. *Baptême et Confirmation :* A.-L. Lépicier. — 3. *Eucharistie :* P. Vigué ; J. Grimal. — 4. *Pénitence :* P. Galtier. — 5. *Extrême-Onction :* J.-B. Bord. — 6. *Ordre :* J. Tixeront.

VI. THÉOLOGIE FONDAMENTALE. — Un nouveau manuel : J.-M. Hervé.

VII. MANUELS ET COURS. — 1. *Manuel de Religion :* Chan. Louis. — 2. *Manuel d'instruction religieuse :* A. Boulenger. — 3. *Cours supérieur de religion :* L. Prunel. — 4. *Précis de dogmatique :* F. Verhelst.

V

La théologie sacramentaire est particulièrement heureuse. Elle vient de s'enrichir de plusieurs livres et articles, d'ordre différent et de mérite inégal, mais qui contribueront tous de la manière la plus efficace à l'avancement de la science sacrée. Notre devoir est de les présenter à nos lecteurs : ils s'imposent à l'attention non seulement des érudits, mais de tous ceux qui veulent se tenir au courant du mouvement théologique.

1. C'est par le livre du P. de Ghellinck [1] qu'il convient de commencer. Il a pour titre : *Pour l'histoire du mot « Sacramentum ; »* et ce titre doit être pris à la lettre. Nous n'avons pas affaire ici, en effet, à une histoire des sacrements : ce n'est pas des choses, mais du mot qu'il s'agit ; et du mot lui-même, ce n'est pas à proprement parler l'histoire qui nous est présentée : le livre est plus simplement et plus exactement écrit *pour* l'histoire du mot. Etude lexicographique, en somme, où les matériaux sont amenés à pied d'œuvre : en sorte qu'il « ne reste plus qu'à les utiliser, chacun à la place qui lui convient, pour asseoir une construction solide » (p. 2) ; mais cette construction même, qui constitue l'histoire proprement dite du mot, ne peut venir que plus tard.

Le présent volume est consacré aux anténicéens : telle est la première partie de cette vaste et minutieuse enquête sur l'usage du mot *sacramentum* dans la littérature patristique. Tertullien vient, comme de juste, en tête : il est « le créateur de la terminologie latine de la théologie occidentale » (p. 55) ; un second chapitre « passe en revue Cyprien et un certain nombre d'auteurs qui sont ou bien ses correspondants, ou bien, dans le sens large du mot, ses contemporains » (p. 56) ; un troisième groupe est formé des derniers anténicéens. « Tous les écrits anténicéens, dit le P. de Ghellinck, p. 55, même les traductions des œuvres patristiques, ont été passés en revue ; » « on a visé, ajoute-t-il d'autre part, à donner complet le relevé des emplois de *sacramentum* pour chaque auteur. » Ainsi apparaît la forme de cette étude : c'est une analyse aussi étendue et aussi exhaustive que possible. Il ne fallait donc pas moins de courage que de science pour la mener à bonne fin ; mais ceux qui connaissent le P. de Ghellinck savent qu'aucune de ses entreprises n'est au-dessus de ses forces ; ils croiront aisément qu'il a réalisé celle-ci au-delà même de ses promesses.

Deux écueils devaient être ici particulièrement redoutés : il fallait, d'une part, diviser le travail entre différents auteurs [1], et l'on pouvait craindre que l'unité de l'ouvrage en fût gravement atteinte ; une analyse minutieuse et détaillée dans laquelle aucun emploi du mot d'aucun écrivain ne serait sacrifié risquait, d'autre part, de produire une confusion fastidieuse et décourageante. Beaucoup de travaux du même genre se sont achoppés à ces deux écueils, ou les ont fort maladroitement tournés. Le livre du P. de Ghellinck est fait de telle manière qu'à aucun moment on ne le voit courir aucun péril. La division du travail est loin d'y être devenue une dispersion : le P. de Ghellinck a eu la bonne fortune de s'associer des hommes qui fussent de vrais collaborateurs, et il avait, au surplus, le très rare mérite de pouvoir servir de guide incontesté à cette équipe de savants. Il se fait un devoir, dans l'Avant-Propos, p. VI, « de rappeler avec gratitude les féconds échanges de vues qu'il eut avec chacun de ses collaborateurs... Il se fait un devoir aussi de souligner de son reconnaissant souvenir l'aimable condescendance qui a fait accepter à chacun de ses collaborateurs, parfois avec le sacrifice de ses préférences personnelles, les suggestions destinées à faire régner l'unité entre les apports divers de cette collaboration : *e pluribus unum.* »

Quant à la décomposition de la matière, si elle pouvait aller en effet à l'infini, elle est ici fort heureusement conjurée par un classement rapide et sûr, qui met l'esprit complètement à l'aise.

[1] J. de Ghellinck, E. de Backer, J. Poukens, G. Lebacqz, *Pour l'histoire du mot « Sacramentum. »* I. Les Anténicéens. *(Spicilegium Lovaniense,* fasc. 3, 1924).

[1] Le chapitre sur Tertullien est dû à M. de Backer ; le second, sur S. Cyprien et ses collaborateurs, au P. Poukens ; le troisième, sur les anténicéens, aux P. Lebacqz et de Ghellinck. Le P. de Ghellinck s'est, en outre, réservé l'introduction générale et les conclusions.

Toutes les significations du mot « ont été réparties en deux groupes principaux, l'un comprenant le sens classique de serment et de ses dérivés, l'autre celui de mystère (μυστήριον, *mysterium)* avec toutes les nuances assez fuyantes qu'affecte son emploi : figure, symbole, figure prophétique, etc... Un souci d'objectivité a même fait rejeter dans un troisième groupe un certain nombre d'expressions pour lesquelles il est difficile de déterminer si c'est à l'idée de signe (mystère) ou à celle d'engagement sacré, initiation (serment), qu'il faut attribuer le rôle prépondérant dans l'application du mot aux objets qu'il désigne. » (P. 54). Tel est le groupement, à la fois si ferme et si souple, qui forme toute la trame du présent livre de lexicographie, et qui trace déjà les voies au futur livre d'histoire. La discrétion des auteurs et la sévérité de leur méthode leur font une obligation de dire que « l'histoire *ex professo* et définitive du mot suppose encore trop de recherches particulières pour être traitée à fond en ce moment » (p. 61) ; mais ces recherches particulières une fois terminées, nous pouvons leur donner l'assurance que le livre d'histoire lui-même ne tardera plus longtemps ; ils l'écrivent dès aujourd'hui du même pas qu'ils poursuivent leur savante enquête ; et ce sera leur très juste récompense de le trouver tout fait au bout de leur plume, après tant d'efforts si éclairés et si persévérants : *habenti dabitur, et abundavit.*

Il ne manque, à vrai dire, qu'une seule chose à ce grand ouvrage : c'est une langue plus soutenue et plus vive. La phrase y tombe parfois dans une fausse concision qui est loin de donner à l'esprit la satisfaction qu'on escomptait. Beaucoup de locutions sont suffisantes, mais mornes ; quelques-unes ne pourraient devenir correctes que par une courte épreuve qui s'appellerait, de son vrai nom, un « châtiment. » Partout les choses gagneraient à être prises dans un tour plus rapide et définies d'un trait plus heureux. Si ce dernier progrès n'est pas impossible, nous en donnons respectueusement le conseil à des auteurs dont le mérite est trop grand pour tolérer des imperfections.

2. Le T. R. P. Lépicier, ancien Prieur général de l'Ordre des Servites, a conquis une place éminente parmi les théologiens contemporains. Tout récemment Pie XI a consacré les mérites du savant religieux en l'élevant à la dignité épiscopale. L'*Ami* est heureux de joindre ses humbles félicitations à toutes celles qu'a reçues le nouvel archevêque de Tarse. La gloire de son épiscopat rejaillit sur la France entière, dont Mgr Lépicier était, à Rome, une des figures les plus représentatives, mais très particulièrement aussi sur le petit coin de terre lorraine qui l'a vu naître. Aussi bien, cette terre, qui, au temps des vieux évêques toulois, avait vu se réunir le concile plénier dont les canons marquèrent la fin des querelles dogmatiques sur la Prédestination [1], était bien digne de produire, au déclin du XIX^e siècle, un profond et sagace théologien, dont l'œuvre considérable restera comme un des meilleurs commentaires de la doctrine thomiste, adaptée aux besoins actuels.

L'œuvre strictement théologique de Mgr Lépicier, fruit de son enseignement à l'Université pontificale de la Propagande, a pour titre général : *Institutiones theologiæ dogmaticæ, ad textum S. Thomæ concinnatæ.* Elle ne comprend pas moins de dix-huit volumes déjà parus [1]. Et le dernier en date, *Tractatus de sacramentis Baptismi et Confirmationis* [2], que nous devons aujourd'hui présenter à nos lecteurs, nous annonce lui-même un très prochain traité *De Pœnitentia.*

Mgr Lépicier, on le sait, suit très exactement l'ordre et la méthode de S. Thomas, et il s'attache à en reproduire la pensée jusque dans ses moindres nuances. Il la scrute, pour ainsi dire, dans ses derniers replis et semble prendre à tâche de n'en laisser aucun aspect dans l'obscurité. Son traité du Baptême et de la Confirmation rattache, ainsi que l'a fait le Docteur Angélique, la morale et le droit canonique au dogme lui-même : le tout est présenté dans un ensemble si harmonieux qu'on se demande comment il serait possible d'en distraire une partie. Les questions et articles du traité sont calqués sur les questions et articles de la *Somme* (III^a, q. 66-72). Mais toute la théologie postérieure au XIII^e siècle a été utilisée pour illustrer la doctrine traditionnelle. Bien plus, aucune question de quelque importance, historique, exégétique, liturgique, morale, canonique, n'a été passée sous silence. Ordinairement, ces questions sont abordées en des paragraphes spéciaux, pour ne pas nuire à la clarté de l'exposé général. Signalons très particulièrement, très utile dans la théologie du baptême, l'exégèse de Jo., III, 5, de Matth., III, 11, et même d'Ezéchiel, XXXVI, 25, et l'explication du 19^e canon du concile de Nicée. Les controverses actuelles trouvent naturellement leur place au cours de l'ouvrage : les erreurs modernistes et libérales sont, très spécialement, relevées et réfutées.

La méthode des traités de Mgr Lépicier est nettement analytique. En quelques lignes, — ordinairement en un tableau synoptique fort heureusement construit, — l'auteur montre le lien logique des idées qu'il doit exposer. Mais l'exposition même de ces idées se poursuit en des paragraphes très courts et nécessairement multipliés, où chaque notion est reprise séparément et expliquée à part. La clarté, la précision gagnent beaucoup à ce morcellement ; mais avouons aussi que ce procédé rend assez difficile à l'esprit du lecteur les grandes, fortes et profondes synthèses théologiques.

Est-il utile de rappeler combien Mgr Lépicier est, en matière doctrinale, un guide absolument sûr ? Là même où la discussion reste permise entre

[1] Le concile général de Toul se tint, en effet, à Tuzey, dans une campagne de l'évêque ; et Vaucouleurs, patrie de Mgr Alexis-Marie Lépicier, est à quelques centaines de mètres de Tuzey.

[1] I et II. *De Deo Uno* ; III. *De SS. Trinitate* ; IV-V. *De Incarnatione Verbi* ; VI. *De gratia* ; VII-VIII. *De angelis* ; IX. *De prima hominis formatione* ; X. *De peccato originali* ; XI-XII. *De Sma Eucharistia* ; XIII. *De B. V. Maria Matre Dei* ; XIV. *De S. Joseph* ; XV. *De Novissimis* ; XVI. *De Sacramentis in communi* ; XVII. *De sacramentis Baptismi et Confirmationis*, auxquels il faut ajouter *De Stabilitate et progressu dogmatis.*

[2] In-8 de XXXI-417 pages, Rome, 1923, 20 lires, Piazza S. Nicola da Tolentino, 31.

catholiques, où peuvent s'affirmer librement les divergences, il propose et défend l'opinion qui lui semble la plus traditionnelle et la plus probable. Que l'on compare, par exemple, sa position dans la question du temps où Jésus institua le baptême (p. 17), avec les solutions proposées dans l'article *Baptême* du *Dict. de Théologie* (t. II, col. 169), et l'on verra combien Mgr Lépicier aime à se retrancher dans les opinions les plus éloignées de toute suspicion d'erreur.

3. Sur l'Eucharistie, il convient de signaler à l'attention de nos lecteurs deux articles à la fois très justes et très solides de Paul Vigué, parus dans la *Revue Apologétique,* les 1er et 15 déc. 1923 : c'est à *l'ordonnance du traité de l'Eucharistie* que ces deux articles sont consacrés ; et il n'est pas, comme l'on sait, de question plus actuelle.

Au moyen âge, ainsi que le fait très judicieusement observer l'auteur, « le traité de l'Eucharistie est toujours un traité des sacrements ; » « il n'y a point, ajoute-t-il, dans la théologie du moyen âge, un traité méthodique du Sacrifice de l'Eucharistie en proportion avec le traité du Sacrement ; » et celui-ci s'y trouve toujours, au surplus, exposé d'une façon exclusivement sacramentaire. L'exemple ne venait-il pas de très haut et de très loin ? Dans l'antiquité, les trois premiers sacrements, Baptême, Confirmation, Eucharistie, avaient toujours été très étroitement liés ; ils l'étaient effectivement dans l'initiation chrétienne, ils le furent pareillement dans la littérature : les Catéchèses les présentaient en même temps, et eux seuls, à l'instruction des catéchumènes. « Les Pères, rapprochant l'un de l'autre deux mystères inégaux, dont l'inégalité nous frappe aujourd'hui davantage, admiraient l'action de la parole soit sur l'eau purificatrice soit sur le pain nourriture de vie et remède d'immortalité. Les théologiens, en perfectionnant et complétant la synthèse, ont travaillé dans le même sens, et malgré les grandes controverses..., ils n'ont jamais eu la pensée de ranger l'Eucharistie dans une autre catégorie que celle du sacrement. »

Il semble, cependant, que le traité de l'Eucharistie a poussé assez vite, vers ses deux extrémités, deux questions extrêmement importantes, qui devaient progressivement s'accroître sous l'influence des causes les plus diverses : d'une part, la question du sacrifice, qui n'est pas absente, tant s'en faut, des ouvrages du moyen âge, ne tarda pas à se constituer d'une façon plus explicite, et elle se plaça naturellement, dans le traité de l'Eucharistie, à la suite de la question du sacrement ; d'autre part, dans la question même du sacrement, celle de la présence réelle, si grave en elle-même, et si contestée par les Protestants, devait aller sans cesse en s'affirmant, et créer, au sein du traité, une matière qui ne serait plus proprement sacramentaire. Ainsi tout en restant auprès des traités du baptême et de la confirmation, celui de l'Eucharistie débordait de plus en plus les anciens cadres. Une double tendance s'y affirmait, avec le progrès des années : en deçà du traité du sacrement, se formait un traité de la présence réelle ; au delà, un traité du sacrifice. Est-il nécessaire d'ajouter que les deux nouveaux traités, loin d'être des hors-d'œuvre, étaient pris, au contraire, aux entrailles mêmes du sujet ? Il n'est pas moins vrai qu'il restait à trouver un ordre, auquel on pourrait les ramener ; et c'est justement cette recherche qui fait toute la question actuelle, celle que P. Vigué appelle *l'ordonnance* du traité.

Il y avait un parti facile : c'était de consacrer par la logique l'œuvre du temps ; et c'est ce qu'on fit en effet tout d'abord. Les choses furent laissées dans l'ordre assigné par leur développement : la présence réelle, promue au premier rang, fut déclarée « vérité première et fondamentale » du traité tout entier. « Il suffit d'un instant de réflexion, écrit Liebermann, pour se rendre compte que tous les enseignements de la foi soit sur le sacrement soit sur le sacrifice dépendent du dogme catholique de la présence réelle et sortent de lui, comme de leur racine. *Illud cogitanti statim occurrit omnia quæ vel de sacramento vel de sacrificio fides Ecclesiæ docet, a catholico præsentiæ realis dogmate pendere, et ex hoc, veluti ex sua radice, exsurgere.* » *(Institutiones theologicæ,* t. IV, *De Eucharistia,* 417-418). La préséance du dogme de la présence réelle fut pendant longtemps, et est restée peut-être encore aujourd'hui pour beaucoup de bons esprits, l'axiome fondamental : on y sent quelque chose de solide, de constant, d'immuable, où l'on peut s'appuyer ; et le traité de l'Eucharistie, malgré sa division tripartite, en a pris des apparences de rigueur et de cohésion qui paraissent devoir généralement donner satisfaction.

Il s'y produisit cependant une transposition, qui n'atteignit pas, au surplus, la préséance du dogme de la présence réelle. Le sacrifice, dont la théologie mettait chaque jour mieux en lumière la doctrine si riche et si étendue, finit par passer « avant le sacrement dans l'économie du traité. » « Le premier théologien qui, à notre connaissance, dit P. Vigué, ait placé l'étude du sacrifice avant celle du sacrement est le P. Wilmers, dans son *Manuel de religion,* publié de 1851 à 1857. Après lui, nous trouvons l'abbé Martinet, dans ses *Institutiones theologicæ,* parues en 1859, et, plus récemment, le cardinal Gasparri, dans son *Tractatus canonicus de Sanctissima Eucharistia.* » Tel paraît être l'ordre nouveau. Quoiqu'il soit difficile de dire sous quelles influences précises s'est opérée cette transposition, on n'en est pas moins arrivé à la justifier de la manière la plus logique : de même que la présence réelle est vérité première et fondamentale par rapport aux deux autres vérités, ainsi le sacrifice est-il vérité première et fondamentale par rapport au sacrement. Il ne suffit pas, en effet, de considérer l'Eucharistie comme un sacrifice *en même temps* qu'un sacrement et de s'arrêter à une simple priorité de temps au profit du sacrifice ; le sacrifice est premier dans le temps, parce qu'il est premier dans la réalité : c'est en lui et par lui que

le sacrement est donné, comme c'est de lui qu'il tient effectivement toute sa signification et toute sa vertu. On n'a donc pas tout dit « quand on a dit que la communion est la réception d'un sacrement, même du plus saint de tous les sacrements, celui qui, avec la grâce, contient l'auteur de la grâce : il faut dire encore qu'elle est la participation au sacrifice de Jésus ; » et on ne la comprend bien, d'une manière suffisante, que quand on la conçoit comme une manducation de la victime immolée pour notre salut.

Les choses en sont là, si j'ose ainsi m'exprimer, aujourd'hui ; ou plutôt, nous sommes dans la nécessité de l'ajouter, elles paraissent se développer de nouveau d'une façon inattendue. « Si l'Eucharistie est premièrement un sacrifice, elle est quelque chose de trop grand pour être bien à sa place parmi les traités de la théologie sacramentaire ; » et l'on voit, en effet, des théologiens comme le P. Stentrup étudier le sacrifice eucharistique dans la Sotériologie, au chapitre du sacerdoce de Jésus-Christ, ou comme le docteur Scheeben et Mgr Janssens le faire apparaître dans une synthèse nouvelle, à part des sacrements, et à un rang tout à fait privilégié. Ainsi l'ordre en s'établissant dans le traité de l'Eucharistie, y aurait amené le plus grand trouble, et n'aurait fait rien de moins que d'en expulser l'une des parties essentielles, ou d'expulser le traité lui-même de la théologie sacramentaire. P. Vigué estime que cette dernière transformation ne saurait être rejetée, même après examen : « libre à chacun, dit-il, de laisser le traité de l'Eucharistie dans la théologie sacramentaire ou bien de le placer immédiatement après celui de la Rédemption ou celui de l'Eglise. » Il a, quant à lui, des préférences marquées pour la division tripartite, « la plus logique, la plus claire, la plus simple et la plus harmonieuse ; » mais ces préférences mêmes ne se poursuivent pas jusque dans l'intérieur de la division : « libre à chacun, toutefois, d'exposer le sacrement avant le sacrifice, ou le sacrifice avant le sacrement ; » et pourvu que la préséance du dogme de la présence réelle demeure assurée, il semble bien que tout aille pour le mieux dans le meilleur des traités de l'Eucharistie.

C'est justement sur ce point, à mon avis, décisif, qu'il convient de reprendre la question, si elle peut être reprise. Est-ce vraiment, en effet, le dogme de la présence réelle qui doit être promu au premier rang, et cette préséance, si certaine pour P. Vigué, peut-elle être retenue comme l'axiome incontesté qui domine toute la théologie eucharistique ? Un dogme plus compréhensif, celui de la transsubstantiation, ne pourrait-il pas utilement reprendre l'avantage ? L'un ne va pas sans l'autre, dira-t-on ; et chacun sait que la présence réelle mène à la transsubstantiation, dans laquelle elle trouve sa seule explication possible ; mais justement, toute la question est de savoir quelle est, des deux idées, la première ; et l'on ne tranche pas une telle question par le silence.

Logiquement, les choses laissent-elles, cependant, subsister le moindre doute ? Le dogme de la présence réelle, tel qu'il est enseigné par l'Eglise, ne consiste pas dans l'affirmation toute pure de cette présence : en même temps qu'il affirme la présence du corps et du sang du Christ, il exclut la présence des substances préexistantes du pain et du vin. Or une telle exclusion n'est elle-même possible que par la transsubstantiation ; car rien n'empêche à priori la coexistence des deux substances. Ainsi le dogme de la présence réelle ne trouve son achèvement que dans celui de la transsubstantiation : posez celui-ci, et l'autre vous est donné *ipso facto,* dans toute la perfection que réclame la croyance de l'Eglise ; si vous mettez d'abord au contraire le dogme de la présence réelle, vous êtes obligé tout de suite de lui porter secours par celui de la transsubstantiation. — Dans la Révélation, du reste, les choses ne nous sont-elles pas offertes telles que nous les présentons ici ? Une sorte de défaveur s'est établie sans doute à différentes époques de l'histoire à l'égard de la transsubstantiation ; on est allé jusqu'à soutenir que celle-ci n'est pas explicitement démontrable par l'Ecriture, pas plus que par la Tradition, mais qu'elle est, aussi bien pour l'Ecriture que pour la Tradition, impliquée dans la présence réelle qui, elle, est sûrement démontrée. L'Eglise n'a jamais fait bon accueil à ces vues périlleuses. Pour notre compte, nous croyons que la vérité devrait être plutôt cherchée dans une direction opposée ; ou, pour parler plus exactement, nous croyons que les deux dogmes se trouvent donnés tout de suite, de la façon la plus constante et la plus expresse, aussi bien dans l'Ecriture que dans la Tradition, avec ce rapport même qui est dans la nature des choses.

En faisant de l'idée de transsubstantiation l'idée mère et maîtresse de la théologie eucharistique (et l'on conviendra, à tout le moins, que rien ne s'y oppose, ni du point de vue de la logique, ni du point de vue de la Révélation), on arriverait à constituer le traité avec une rigueur séduisante. — *a)* On lui conserverait d'abord une unité *matérielle* aussi juste que solide. C'est la transsubstantiation qui donne, en effet, l'un avec l'autre, l'un dans l'autre, l'un par l'autre, le sacrifice et le sacrement. Une même action opère à la fois ces deux effets admirables : le sacrifice, en mettant sur l'autel sous des signes différents le corps et le sang du Christ, le corps à part, le sang à part, réalisant ainsi entre les deux une séparation mystique, à défaut d'une séparation réelle devenue impossible, et imprimant, suivant une formule de Bossuet, sur ce Jésus qui ne meurt plus le caractère de la mort qu'il a véritablement soufferte ; le sacrement, en attachant aux accidents du pain et du vin une forme efficace et impérative qui, aussi longtemps qu'elle y restera fixée, maintiendra, sous le signe sensible, la réalité du corps et du sang de N.-S. — *b)* On conserverait surtout au traité une très rigoureuse unité formelle. Tandis que la présence réelle met nécessairement l'accent sur la réalité et tend ainsi à pousser le traité hors de la théologie sacramentaire, la transsubstantiation, consistant essentiellement dans une conversion de

la substance, à l'exclusion des accidents, se trouve avoir également égard à la chose et au signe : elle tend, au contraire, à retenir même le traité du sacrifice dans la théologie sacramentaire. Ainsi non seulement toutes les matières se grouperaient aisément suivant un ordre qui paraît naturel, mais elles y prendraient toutes même forme ou même figure : le sacrifice et le sacrement n'étant guère que les deux expressions différentes d'une même action, en laquelle toute l'Eucharistie serait pour ainsi parler résumée. Les Grecs n'appellent-ils pas l'Eucharistie, d'une façon significative, μεταδόσις, c'est-à-dire changement, c'est-à-dire transsubstantiation ? [1]

Nous ne pouvons parler du sacrifice eucharistique sans revenir encore au beau livre de M. Grimal, *Le sacerdoce et le sacrifice de N.-S. Jésus-Christ,* et signaler ici toute la richesse doctrinale et ascétique de la 4e Partie : *Le prolongement eucharistique.* On en sait le thème général : « Jésus, Souverain Prêtre, renouvelle, jusqu'à la fin des temps, dans l'Eucharistie, l'oblation de la Croix pour donner à son Eglise le sacrifice parfait, où elle s'offrira par Lui et avec Lui ; et pour faire communier les chrétiens à l'hostie qui les conduit à la consommation du Ciel, en les incorporant à la mort du Calvaire » (p. 229). Le développement de ce thème est un heureux commentaire de la doctrine si magnifiquement exposée par Bossuet dans son *Explication de quelques difficultés sur les prières de la messe à un nouveau catholique :* « L'Eglise qui offre le pain et le vin pour en faire le corps et le sang, et qui ensuite offre encore ce corps et ce sang après qu'ils sont consacrés, ne le fait que pour accomplir une troisième oblation, par laquelle elle s'offre elle-même... Lorsque les dons sont consacrés, et qu'on offre actuellement à Dieu le corps présent du Sauveur, c'est une nouvelle raison de lui offrir de nouveau l'Eglise qui est son corps en un autre sens, et les fidèles qui en sont les membres... Ainsi l'Eglise fait elle-même une partie de son sacrifice ; de sorte que ce sacrifice n'aura jamais sa perfection tout entière qu'il ne soit offert par des saints... » L'influence de Jésus se sacrifiant dans l'Eucharistie doit donc se faire sentir dans tout son corps mystique. L'Eucharistie est une immolation et une source de vie surnaturelle : notre participation à l'Eucharistie, notre « communion » doit être vivifiante, doit être immolante. C'est dans notre immolation, acceptée et recherchée en union avec le sacrifice du Christ à l'autel, que se trouve la perfection dernière du prolongement eucharistique du sacrifice et du sacerdoce de Jésus. Cette vérité fondamentale doit être prêchée au peuple, au moins en ce qu'elle a d'essentiel : la place que la communion tient dans le sacrifice. Aux âmes pieuses nous devons davantage et révéler l'enseignement d'immolation que Jésus entend directement dans le symbolisme de mort sous lequel il se donne à nous. Les prêtres vivront de ces pensées, et par elles seront, de plus en plus, les vrais « consacrés de la chasteté, » les hommes de Dieu, les sauveurs d'âmes.

Souhaitons au livre de M. Grimal beaucoup de lecteurs, surtout dans le clergé. Ce livre a déjà fait beaucoup de bien : il est appelé à en faire encore et toujours.

4. Le traité de la Pénitence [1] du P. Galtier porte en sous-titre : *Tractatus dogmatico-historicus :* c'est sa définition même ; et c'est cette définition qui en fait tout le prix. Un traité de la Pénitence ne saurait être, en effet, exclusivement théologique ; ou plutôt, et pour mieux dire, il ne saurait être complètement et parfaitement théologique qu'en prenant à l'histoire tous les secours dont il a besoin. Non qu'il s'agisse, bien entendu, de faire ici une histoire du sacrement de Pénitence ; et le P. Galtier est trop sage pour commettre dans un traité de théologie un tel excès : *non tentatur tamen propterea ulla sacramenti historia,* dit-il, p. V ; mais ce serait désormais un excès contraire que d'y répudier tout à fait l'histoire ou de l'y reléguer soit dans de rapides introductions soit dans de plus rapides réponses aux objections. Le P. Galtier définit fort bien la manière si juste et si heureuse qu'il a adoptée dans ce traité : *quod igitur, in multis etiam recentiorum tractatibus, vel præsupponitur simpliciter, vel non attingitur nisi per modum solutionis difficultatum occurrentium, id in hoc tractatu suscipitur ex professo considerandum et pro posse elucidandum* (p. V). Formule délicate et périlleuse, mais qui est appliquée ici par un maître, que sa science théologique éprouvée garde de tout écueil.

Parmi tant d'excellentes choses que contient ce livre, nous signalerons en particulier la définition de la pénitence privée dans la primitive Eglise, sur laquelle le P. Galtier a écrit des pages aussi fortes que mesurées, qui ne sont pas loin d'être définitives. Aucun exemple ne peut donner une idée plus favorable de sa méthode : nous sommes ici excellemment dans une matière où les déductions à priori sont redoutables. Le P. Galtier, qui procède au contraire *a posteriori,* arrive à donner à la pénitence privée, demeurée jusqu'ici si obscure, une figure si vraisemblable que l'adhésion de l'esprit se forme sans contrainte et sans heurt ; dans cette progression insensible où toutes les démarches sont admirablement décomposées, la réalité seule est introduite à sa place ; et le développement des idées n'est autre que celui des choses elles-mêmes.

Enfin, s'il n'est pas interdit de formuler quelques observations de détail à l'adresse d'un livre si parfait, nous commencerons par exprimer le désir qu'une table alphabétique soit jointe à la table analytique : dans un ouvrage qui renferme tant de choses, des notions théoriques si fines et des données positives si nombreuses, on est heureux d'avoir continuellement avec soi un groupement facile où l'on puisse tout retrouver rapidement. — En second lieu, les controverses théologiques ne

[1] Voir *Ami,* p. 645, note 2.

[1] P. Galtier, S. J., *De Pœnitentia tractatus dogmatico-historicus,* in-8° carré de IV-480 p., 20 f., Paris, Beauchesne, 1923.

sont peut-être pas toujours exposées par le P. Galtier avec le même bonheur que les controverses historiques. Croit-il, par exemple, avoir vraiment bien vu la théorie du sacrement valide et informe ? Comment peut-il, en particulier, déclarer que cette théorie est liée à celle de la causalité dispositive du sacrement ? *L'Ami du Clergé*, qu'il nous fait l'honneur de citer en une matière si délicate, n'est pas convaincu par sa démonstration ; il est tout prêt à reprendre, et même à fortifier, son exposé de 1920. — La langue elle-même du traité, pour finir par elle, est presque toujours excellente : c'est une langue claire et ferme, qui porte aisément dans l'esprit toutes les choses dont elle est chargée ; mais elle pourrait, en certains passages, être encore plus correcte ; et elle deviendrait partout très rapidement parfaite, si le P. Galtier acceptait de la rendre plus courte et plus nerveuse.

5. En publiant son étude sur l'extrême-onction [1], M. l'abbé Bord a rendu un réel service à tous ceux qu'intéresse la théologie sacramentaire. Il intitule son travail : *Etude de théologie positive*. En réalité, son étude renferme toute la substance de la théologie de l'extrême-onction ; mais, par la force même des choses, elle est principalement positive, théologique et historique. Ne s'agit-il pas, en effet, de démontrer, par l'exégèse de Jac., v, 14-15, que l'extrême-onction est explicitement mentionnée dans ce texte et que le sacrement des mourants, tel qu'il est conféré actuellement dans l'Eglise catholique, correspond au rite mentionné par l'apôtre S. Jacques ?

L'ouvrage de M. Bord se divise naturellement en trois parties. La première est scripturaire. Après des notions générales sur (c. 1) l'auteur et les destinataires de l'épître de S. Jacques ; sur (c. 2) la date de composition et le but de l'épître ; sur (c. 3) la canonicité de l'épître ; sur (c. 4) l'analyse de l'épître ; l'auteur, en un dernier et unique chapitre fixe le sens exact (d'après le grec et d'après la Vulgate) du texte relatif à l'onction des malades.

La deuxième partie montre que le texte de l'épître de S. Jacques (v, 14-15) résume la foi catholique sur l'extrême-onction. « Le texte de la lettre apostolique, écrit M. Bord, mérite d'être appelé, sans aucune exagération, un résumé de la croyance chrétienne sur le sacrement des mourants. Grâce à lui, en effet, on peut déterminer la matière qui sert à conférer cette onction sainte ; la forme de la prière prononcée en l'administrant ; le sujet auquel on la réserve ; les personnes qui ont mission de l'appliquer. Avec ces paroles de la première épître catholique, le théologien démontre que l'onction des malades est un sacrement proprement dit, dont l'origine remonte au Christ lui-même » (p. 33). A ce propos, M. Bord relève et rejette l'opinion étrange de Cajétan touchant l'onction dont parle S. Jacques. Avec raison, il rappelle que « l'autorité de ce cardinal est loin d'être d'une sûreté absolue, surtout en matière d'exégèse. » Mais pourquoi ajouter : « et de théologie » ? Quelques opinions hasardées ne diminuent guère l'autorité théologique du grand thomiste Cajétan.

La troisième partie étudie « la tradition interprétant le texte de S. Jacques (v, 14-15) en faveur de l'extrême-onction, » selon l'enseignement théologique développé dans la seconde partie.

« La réalisation de ce dessein, écrit l'auteur, présente une grande importance. Elle démontre en effet la légitimité de l'interprétation du texte de S. Jacques, adoptée par l'exégèse et la théologie catholiques ; et, en même temps, elle prouve la certitude de la vérité de la foi de l'Eglise à l'extrême-onction.

« La plupart des protestants, luthériens et calvinistes, reconnaissent eux-mêmes qu'à partir du huitième ou du neuvième siècle, la croyance à l'efficacité sacramentelle de l'onction des malades est un fait historique indiscutable. Notre enquête s'étendra donc plus particulièrement aux siècles et aux écrivains ecclésiastiques antérieurs à cette date, qui ont appliqué à l'extrême-onction le passage de l'épître de S. Jacques (v, 14-15).

« Pour la période postérieure au neuvième siècle, nous résumerons quelques-unes des affirmations formulées par les évêques, les conciles particuliers, les livres liturgiques et divers auteurs ecclésiastiques sur le sujet que nous étudions.

« Enfin, l'autorité suprême des conciles généraux de Lyon, de Florence, et surtout les définitions infaillibles du concile de Trente couronneront cette imposante série de témoignages de la Tradition.

« De la sorte, l'histoire de l'Eglise prouvera elle-même que l'onction de S. Jacques est identifiée avec le sacrement de l'extrême-onction par le magistère ordinaire et solennel de l'autorité infaillible, qui préside à l'enseignement de la doctrine authentique du Christ. » (P. 77).

La raison d'être de cette troisième partie, c'est que, malgré la concordance qui existe entre le sens littéral du texte de S. Jacques et l'enseignement dogmatique relatif à l'extrême-onction, on pourrait encore concevoir quelque doute, si nous devions le prendre en dehors de toute tradition explicative. M. Bord enregistre sur ce point l'aveu des théologiens catholiques, notamment, pour ne nommer que les plus récents, des PP. Harent [1] et de Guibert [2] et de Mgr Ruch [3]. Mais il rappelle aussitôt que « vouloir examiner le texte de l'épître de S. Jacques, avec les seules lumières de la science exégétique et historique, en laissant de côté les explications de la Tradition, c'est entrer dans une voie qui n'est pas celle de l'Eglise, c'est adopter une méthode fausse et dont l'histoire du protestantisme et du modernisme montre les funestes suites. L'Ecriture... est insuffisante sans la Tradition. La vraie méthode catholique consiste à étudier les Ecritures en suivant pour guide l'enseignement traditionnel autorisé de l'Eglise » (p. 71).

Dans sa démonstration, M. Bord utilise les meilleurs travaux parus sur la question et notamment les deux études magistrales qui résument toutes les autres : celle du P. Kern, *De sacramento Extremæ Unctionis* (Ratisbonne, Pustet, 1907), et

[1] J.-B. Bord, Dr en théologie, professeur de dogme au Grand Séminaire d'Aubenas, *L'Extrême-Onction*, d'après l'épître de S. Jacques, v, 14-15, examinée dans la Tradition, in-8° de 172 p., 12 f. ; Collection du *Museum Lessianum*, Section théologique ; Ch. Beyaert, éditeur, Bruges, 1923.

[1] S. Harent, *Modernisme*, dans *Dictionnaire apologétique*, t. II, col. 614.

[2] J. de Guibert, *Extrême-Onction*, dans *Dict. apologétique*, t. I, col. 1870.

[3] C. Ruch, *Extrême-Onction*, dans *Dict. de Théologie catholique*, t. V, col. 1919.

celle de Mgr Ruch, *Extrême-Onction du* Ier *au* IXe *siècle*, publiée dans le *Dict. de Théologie catholique*, t. v, col. 1927-1985. S'il lui est matériellement impossible de verser dans le débat des documents inédits, il a du moins le mérite de proposer ceux que l'on connaissait déjà dans un ordre absolument méthodique et de faire progresser la démonstration avec une logique parfaite. Il expose ainsi successivement, après avoir expliqué le silence des deux premiers siècles, les témoignages d'Origène, de S. Jean Chrysostome et de S. Aphraate, des recueils liturgiques antérieurs au ve siècle, de S. Innocent Ier et des autres écrivains du ve siècle. Puis, recueillant les indications fournies par les VIe et VIIe siècles, il en arrive au témoignage de S. Bède et des auteurs des VIIIe et IXe siècles, des conciles particuliers et des livres liturgiques. Il expose ensuite la croyance des églises orientales séparées, l'enseignement des théologiens anciens et enfin la doctrine des conciles généraux de Lyon (1274) et de Florence (1439).

Pour juger équitablement l'étude de M. Bord, il faut se rappeler le but poursuivi par l'auteur : montrer que les écrits théologiques soutiennent l'intime connexion du texte de S. Jacques avec l'extrême-onction. Il s'agit donc de cela et il ne s'agit que de cela. Il eût été sans doute plus intéressant et plus complet, dans une « étude de théologie positive » sur l'extrême-onction, de montrer comment les anciens théologiens avaient compris, interprété et appliqué à la théologie sacramentaire le texte de S. Jacques. On peut regretter que M. Bord n'ait pas donné plus d'ampleur à sa thèse et ait réduit son chapitre sur l'enseignement des théologiens anciens à quelques notes qui ressemblent plus à une table de la Patrologie qu'à un exposé théologique; mais on ne saurait, en vérité, le lui reprocher. Le but qu'il se proposait a été atteint. Cinq chapitres (20-24) exposent la doctrine catholique de l'extrême-onction au Concile de Trente et après ce concile. Nous ajouterons qu'un parfum de vraie piété règne dans l'ouvrage et en rend la lecture plus attrayante et plus profitable.

6. M. Tixeront présente avec beaucoup de modestie un livre fort intéressant [1]. Il rendra aux séminaristes et aux prêtres, en vue d'une meilleure intelligence des prières et des cérémonies du Pontifical, un service analogue à celui que leur a rendu Mgr Batiffol pour la connaissance du Bréviaire. Et en même temps, ce nouveau volume, très bien informé, mettra entre les mains des théologiens un grand nombre de documents et de faits intéressant l'histoire du sacrement de l'Ordre, et par contre-coup, la théorie de ce sacrement et de tous les autres.

Après deux chapitres préliminaires sur les origines et la nature du sacerdoce chrétien, ainsi que sur les divers degrés du sacerdoce, M. T. étudie l'histoire des rites de l'Ordination. C'est la partie centrale du livre, la plus intéressante. On y trouve un aperçu sur ce qu'étaient ces rites dans le Nouveau Testament. Puis M. T. analyse en détail la « *Tradition apostolique* » qui constitue à ses yeux « le plus ancien rituel des Ordinations ; » car cette compilation est faite de documents qui s'échelonnent depuis le premier tiers du IIIe siècle jusqu'au début du ve. Du ve au VIIIe siècle, deux rites sont en vigueur en Occident : le rite Romain et le rite Gallican. Le rite Romain régnait à Rome, dans l'Italie du Sud et en Afrique ; le rite Gallican était suivi dans l'Italie du Nord, en Gaule, en Espagne, en Angleterre et en Irlande. Ces deux liturgies de l'Ordination fusionnèrent peu à peu entre le IXe et le XIIIe siècle, et donnèrent naissance à notre Pontifical actuel, fixé dans ses grandes lignes au XIVe siècle, et qui reçut encore quelques modifications jusqu'au XVIe siècle. Prenant alors le texte du Pontifical, M. T. en donne une sorte d'analyse ou d'explication historique, indiquant l'âge et la provenance de chaque prière, de chaque rite. Ce sont ces pages (135-176) que les séminaristes aimeront à lire, à relire, à étudier pour mieux comprendre leur Pontifical à la veille des Ordinations [1].

Dans les chapitres suivants, M. T. étudie les effets de l'Ordination, se demande quel en est le ministre (il trouve là l'occasion d'écrire quelques pages aussi mesurées que précises sur la question épineuse des réordinations dans le haut moyen âge), et détermine les qualités et les obligations de celui qui est le sujet des Ordinations : on remarquera surtout dans ce dernier chapitre ce qui a trait à l'obligation de la continence et de l'office divin pour le sous-diacre.

Ce volume est avant tout, répétons-le, une étude historique. Mais la nature du sujet traité lui donne une grande importance théologique. L'auteur lui-même a dû, pour interpréter les faits qu'il rapporte, en esquisser souvent une interprétation doctrinale, et par conséquent prendre parti dans certaines controverses qui divisent les théologiens. D'une manière générale, il s'est rallié aux opinions devenues communes au XIXe siècle, et défendues, par exemple, par Pesch, ou plus récemment par le cardinal Van Rossum. C'est dire qu'il suppose (voir p. 176) que le décret d'Eugène IV *Pro Armenis* promulgué au concile de Florence de 1439 n'est pas une définition dogmatique. Ce décret, comme on sait, déclare que la matière des différents Ordres est constituée par la tradition des instruments (calice, patène, burettes, livre des Evangiles, etc.) et la forme par les paroles qui accompagnent cet acte (cf. Denzinger, *Enchirid.*, no 701). Telle était la doctrine communément enseignée au temps de S. Thomas. Les théologiens modernes préfèrent dire que toute l'essence du sacrement de l'Ordre se trouve dans l'imposition des mains, dont le sens

[1] J. Tixeront, *L'Ordre et les Ordinations*, Etude de théologie historique ; 1 vol. in-12 de 275 p., 8 f. ; Paris, Gabalda, 1925.

[1] Ils trouveront là un commentaire et un complément aux indications, si précieuses dans leur concision, que M. l'abbé Duboscq, directeur au Grand Séminaire de Bayeux, a groupées dans son intéressant petit livre : *Les Etapes du Sacerdoce* (vol. in-16 de 180 p., 2 f. 50, chez l'auteur). C'est une traduction commentée des prières des Ordinations. Elle convient aux familles des ordinands non moins qu'aux séminaristes. Mgr Batiffol en a écrit la préface.

est déterminé par les prières adjacentes, et M. T. se rallie à cette opinion qui ne suscite aucune difficulté d'ordre historique. Il est évident toutefois que cette opinion moderne serait insoutenable, s'il était avéré que le décret *Pro Armenis* est une définition dogmatique. Or, cette interprétation stricte du décret semble prévaloir de plus en plus aux yeux des historiens du dogme, en dépit de l'autorité du cardinal Van Rossum [1].

Une autre conséquence de la valeur dogmatique définitoire du décret *Pro Armenis* serait que le sous-diaconat et les Ordres mineurs devraient être considérés comme des sacrements véritables, quoique partiels et inférieurs, leur institution divine *in globo* demeurant sauve, bien que l'Eglise ait eu à déterminer les éléments concrets du signe sensible. Cette opinion est parfaitement admissible en théologie, elle est celle du cardinal Billot et de beaucoup de thomistes, anciens ou contemporains. Elle semble écartée d'une manière bien absolue par M. T. (p. 174-176).

Signalons encore un petit détail historique qui a son importance dogmatique. Il s'agit d'une Bulle qui aurait été adressée par Innocent VIII, le 19 avril 1489, au Général des Cisterciens, lui accordant, à lui et à ses successeurs, le pouvoir de conférer le sous-diaconat et le diaconat à tous les sujets de son Ordre. L'authenticité de cette Bulle a soulevé quelques doutes. M. T. la croit authentique et écrit : « Cette Bulle existe dans la collection indiquée ; le fac-similé en a été donné par le P. Pie de Langogne dans le mémoire érudit qu'il a composé sur cette question » (Rome, 1902). Tout cela est exact, à un détail près. Ce que le P. Pie de Langogne a publié, c'est une *copie* de la Bulle, trouvée dans la Bibliothèque Victor-Emmanuel de Rome. Sur quoi le cardinal Gasparri [2] déclare avoir fait rechercher cette fameuse Bulle au Vatican et ajoute : « Après une inspection faite aux archives du Vatican, il m'a été répondu que la Bulle s'y trouve, mais qu'il n'y est pas fait mention du diaconat. » — Et dans ce cas, nos lecteurs le comprennent tout de suite, cette Bulle ne crée aucune difficulté d'ordre dogmatique.

Souhaitons, en terminant ce compte rendu, que la prochaine édition renferme une bonne table alphabétique des matières, qui permette notamment de retrouver rapidement tous les passages de ce livre qui se rapportent à l'un des ordres pris en particulier. Et ajoutons à ce souhait nos meilleurs vœux pour le plein succès d'une œuvre où la science la plus avertie et la plus attentive s'inspire d'une pensée de charité apostolique à l'égard des aspirants au sacerdoce et des prêtres, et conduit le lecteur, par les lacets entrecroisés d'une érudition bien disciplinée, vers les sommets lumineux et purs où tout invite à prier et à aimer.

[1] Cf. Galtier, S. J., dans le *Dict. de Théol. cath.*, article *Imposition des mains ;* et J. de Guibert, S. J., dans *Bulletin de littérature ecclésiastique* de Toulouse, trois articles publiés en 1919. Voir aussi du P. Hugon, O. P., dans *Revue Thomiste*, septembre 1924, une note intitulée : *Etudes récentes sur le sacrement de l'Ordre.*

[2] *De Sacra Ordinat.*, t. II, n° 798, cité par le P. Hugon, *loc. cit.*, p. 491.

VI

Il serait tout à fait hors de propos de disserter ici sur la place à accorder, dans un *Cursus* de théologie catholique, aux traités *De Vera Religione* et *De Ecclesia* [1]. La plupart des auteurs, on le sait, identifient *Théologie fondamentale* et *Apologétique*, l'Apologétique étant conçue par eux comme devant fournir la démonstration *générale* des principes de la foi. Nous n'insisterons pas sur la part de vérité que contient cette assertion, et moins encore sur les confusions nombreuses et regrettables qu'elle consacre. Ces confusions n'existeraient peut-être pas si l'on restituait aux traités dogmatiques de la théologie dite fondamentale la place normale qu'ils doivent occuper dans le *cursus theologicus*. A notre avis, ces traités ne seraient autre que le traité *De Revelatione*, préface de tous les autres traités, et le traité *De Ecclesia*, suite naturelle et logique du Verbe incarné. Et qu'on ne s'embarrasse pas de la question d'apologétique générale : elle est résolue par la théologie même de la révélation et par la théologie de l'Eglise, puisque cette théologie ne saurait se désintéresser de la crédibilité de ces deux dogmes.

M. le chanoine Hervé, professeur au Grand Séminaire de St-Brieuc, n'a pas songé à se dégager des formules reçues, et son manuel est conçu d'après l'organisation générale de l'enseignement théologique, la théologie générale avec les trois traités *De Vera Religione, De Ecclesia, De Locis*, précédant et préparant la théologie spéciale. De cette disposition, conforme aux habitudes classiques, nul ne songera à faire un grief à M. Hervé : ici, le bien est préférable au mieux.

Ce volume de théologie fondamentale [2] est le premier-né d'un Cours complet de théologie dogmatique destiné aux Grands Séminaires, qui comprendra quatre vol. et renfermera la synthèse de toute la doctrine catholique. Nous n'établirons pas ici de parallèle entre le nouveau manuel et ses aînés : nous dirons simplement qu'il était attendu et qu'il est le bienvenu. Il se présente, en effet, avec un rare ensemble de qualités qui semblent le destiner à devenir le livre de chevet du séminariste « moyen. » Nous entendons par là que sa clarté, sa méthode, la limpidité et la sûreté avec lesquelles la doctrine est exposée, le rendent très accessible aux intelligences même ordinaires. Et les professeurs savent s'il faut compter avec le séminariste « moyen » ! Toutefois, les esprits plus ouverts à la spéculation ou à l'érudition y trouveront les indications utiles, choisies avec un rare bonheur, pour s'orienter dans des recherches ultérieures.

[1] Voir en sens divers : De Poulpiquet, *L'objet intégral de l'Apologétique*, Paris, 1912, p. 499-533 ; Le Bachelet, art. *Apologétique*, dans le *Dict. Apologétique de la Foi catholique ;* A. Michel, art. *Fondamentale (Théologie)*, dans le *Dict. de Théologie catholique*, et *L'Apologétique et la Théologie fondamentale*, dans la *Revue du Clergé Français*, 1er juin 1919 ; F. Garrigou-Lagrange, *De Revelatione*, t. I, p. 1-4, et *L'Apologétique et la Théologie fondamentale*, dans la *Revue des Sciences phil. et théol*, juillet 1920.

[2] *De Vera Religione. De Ecclesia Christi. De fontibus Revelationis*, gr. in-8 de XIV-576-XIII p., 15 f. (franco 17 f. 50 ; Etranger, 20 f.) ; Paris, Baston, Berche et Pagis, 1924.

Avant tout, le caractère bien marqué du manuel de M. Hervé est d'être *doctrinal*. La vérité n'y est pas seulement enseignée, mais elle y est proposée avec tout le relief nécessaire pour que l'esprit la perçoive immédiatement comme le centre auquel doit nécessairement se rattacher toute recherche d'érudition ou d'histoire, si cette recherche, mise au service de la théologie, veut ne pas dépasser les limites modestes du rôle secondaire auquel elle peut légitimement prétendre. La vérité y est proposée avec le relief que lui donnent les textes scripturaires, les documents pontificaux et conciliaires : explications théologiques et distinctions scolastiques ne sont amenées que pour mieux faire pénétrer à l'élève le sens de l'enseignement officiel. Avec M. Hervé, le séminariste « moyen » ne s'égarera pas dans les détails souvent inutiles d'une érudition abondante et déconcertante : son attention est retenue sur la doctrine, dont l'exposé toujours clair et la démonstration toujours satisfaisante contribueront à lui former rapidement un jugement sûr.

Le caractère doctrinal de l'œuvre n'est nullement un obstacle à la saine érudition qu'un traité de théologie fondamentale comporte. Mais les indications fournies par M. Hervé entendent rester sobres, judicieuses, pratiques. Il faut, en effet, que même dans les références bibliographiques du rez-de-chaussée des pages, l'élève « moyen » ne se trouve pas absolument désorienté. Sa petite bibliothèque personnelle et la bibliothèque du séminaire doivent lui permettre de vérifier, par lui-même, la plupart des indications. M. Hervé suppose donc que tout élève, même simplement « moyen, » possède les trois *Enchiridions*, Denzinger, Rouët de Journel, Kirch. Ce sont là de merveilleux instruments de travail, avec lesquels, de plus en plus, il faut familiariser nos séminaristes. Les autres ouvrages auxquels le jeune théologien devra encore recourir, lui seront, faute de mieux et en attendant, fournis par la bibliothèque du séminaire. Ce sont, d'abord et avant tout, les manuels classiques de théologie générale, Mazzella, Pesch, Ottiger, Hurter, Tanquerey, Van Noort, de Groot ; puis, touchant la révélation et l'Eglise, les ouvrages de Franzelin, du cardinal Billot, du P. d'Herbigny, du P. Garrigou-Lagrange ; les articles du *Dict. de Théologie catholique* ou du *Dict. Apologétique* (M. Hervé a utilisé les derniers fascicules parus), et enfin les excellentes publications de langue française dues à Vacant et aux PP. Gardeil, Hugon, de Poulpiquet, de Tonquédec, sans oublier l'admirable *Introduction au dogme catholique* de Monsabré [1]. On le voit, c'est en compagnie d'auteurs sûrs que M. Hervé entend guider ses jeunes disciples vers la vérité. Empressons-nous d'ajouter que les références multiples de son livre n'évoluent pas seulement dans ce cycle encore trop étroit. L'auteur du nouveau manuel renvoie aux meilleurs écrivains catholiques, soit à propos des doctrines exposées, soit à l'occasion des objections réfutées, et il ne manque pas de signaler les sources des erreurs chez les auteurs hétérodoxes eux-mêmes. Mais toute cette érudition est sobre et ne brise point, par des surcharges déplacées, la continuité parfaite de la ligne doctrinale de l'ouvrage [1].

La méthode, un peu analytique peut-être pour les amateurs des vues générales, répond bien à la préoccupation didactique à laquelle obéit constamment M. Hervé. « *Brevitati simul,* écrit-il dans la préface, *ac perspicuitati consulere intendi :* BREVITATI *quidem, ut tota omnium tractatuum materia, intra quadriennium imo et triennium tradi possit ;* PERSPICUITATI *quoque, ut doctrina fidei a studiosis theologiæ candidatis clare intellecta, ab ipsis postea clare fidelibus proponatur ; quod dilucidis rerum definitionibus atque partitionibus, stylo conciso et simplici, aptaque argumentorum dispositione, præstare contendi.* » Chaque notion est exposée, à sa place logique, et jamais l'on ne développe simultanément deux idées. L'élève « moyen » perd ici tout prétexte d'insuffisance.

L'enchaînement du traité *De Vera Religione* est à peu de chose près le même que dans les manuels similaires. Après quelques notions générales sur la religion, l'auteur aborde la question de la révélation en général, possibilité, nécessité, cognoscibilité, critères ; puis, le problème apologétique de la religion chrétienne, dont le caractère divin et obligatoire se manifeste par la divinité même de la mission du Christ, par le miracle moral que constitue le développement du christianisme, par l'excellence et la transcendance même du christianisme par rapport aux autres religions. On voit cependant comment l'auteur a su élargir le cadre habituel de la démonstration chrétienne, en l'adaptant aux préoccupations plus actuelles tirées de l'histoire de l'Eglise ou de l'étude des religions comparées. Notons que M. Hervé a laissé délibérément de côté la démonstration de l'authenticité, de l'intégrité, de la véracité des livres saints considérés comme de simples documents humains : n'est-il pas plus conforme à la logique de renvoyer cette étude à l'Introduction aux Ecritures ? [2]

Le traité de l'Eglise a une ordonnance, dans ses détails, plus neuve et plus personnelle. Il se divise naturellement en deux parties : de la recherche de la vraie Eglise ; de la constitution intime de l'Eglise. C'est en trois étapes que nous arrivons à connaître la vraie Eglise. Il faut tout d'abord savoir que le Christ a institué une Eglise, à la fois hiérarchique et monarchique, société surnaturelle, parfaite,

[1] Signalons une distraction. Le traité *De Vera Religione et Apologetica* du P. Bainvel, Paris, 1914, cité p. 23, est omis dans l'*Index bibliographique*. Le beau livre de Dom Gréa, *De l'Eglise et de sa divine constitution*, Paris, 1885, est passé sous silence.

[1] L'auteur a reçu du cardinal Billot une lettre extrêmement élogieuse, dans laquelle S. E. déclare « avoir constamment trouvé dans le volume une doctrine solide, claire, d'une orthodoxie à toute épreuve, en même temps qu'une façon et une méthode pleinement appropriée aux besoins du temps actuel. »

[2] Signalons deux erreurs typographiques. — Page 90, 7e ligne, on a omis le mot *ordinis*. Il faut lire : rationes [ordinis] intellectualis. — Page 188 : la 1re ligne doit être reportée au bas de la page.

unique, visible, indéfectible, nécessaire. Il faut ensuite, au moyen des quatre notes traditionnelles, procéder à la recherche de la vraie Eglise, laquelle enfin, on le constate par l'application des notes, est l'Eglise romaine, divinement hiérarchique et monarchique à la fois. L'intime constitution de l'Eglise est étudiée successivement dans le triple pouvoir, d'ordre, de juridiction, de magistère, dont le sujet actif est le souverain pontife et, en union avec lui, l'épiscopat catholique ; puis dans les membres de l'Eglise, dont on définit les rapports avec l'Eglise et les conditions de ces rapports ; enfin, dans les relations que cette constitution même impose aux Etats vis-à-vis de l'Eglise [1].

L'ouvrage se clôt par un court traité des Sources de la Révélation, *Tradition divine* et *Ecriture*. Dans cette dernière partie, l'auteur aborde très à propos la question, théologique au premier chef, de l'existence et de la nature de l'inspiration. En exposant la nature de l'inspiration, il démontre avec raison qu'elle n'est point *la* révélation. Mais nous ne serions pas tout à fait d'accord avec lui sur la manière de nous exprimer. Le mot « révélation » est constamment pris par lui dans le sens étymologique [2] : manifestation d'une vérité encore inconnue ou imparfaitement connue. Nous avons déjà noté ailleurs que cette terminologie, courante chez nombre d'auteurs contemporains, ne répond parfaitement ni à la nature des choses, ni aux définitions vaticanes. La nature des choses, en effet, exige que toute inspiration soit *une* révélation, au sens *théologique* du mot. Et M. Vacant, depuis longtemps, a fait observer que la terminologie de M. Vigouroux, dont s'inspire visiblement M. Hervé, tout en recouvrant un enseignement exact, est moins conforme à la terminologie du concile du Vatican. (*Etudes théologiques*, t. I, p. 479, note). Si l'on veut ne pas embrouiller la question de la nature de l'inspiration, il faut en revenir purement et simplement au concept thomiste de la causalité instrumentale, que des maîtres comme le P. Pègues [3] et le cardinal Billot [4] ont exposé si clairement qu'il semble presque inutile de demander à d'autres auteurs des lumières sur la question.

[1] Nous risquerions deux légères critiques. — Page 466, n. 504, l'auteur semble admettre que l'assentiment religieux dû aux censures doctrinales d'ordre pratique comporte *une certitude morale* de la vérité, suffisante pour obliger les fidèles à s'incliner en conscience. C'est, nous le savons, le point de vue adopté par le P. Choupin, qui oppose cette certitude morale à la certitude absolue, métaphysique, qu'on trouve dans l'assentiment de foi. « Sans insister d'ailleurs sur ce point que la certitude de la foi ne peut pas être assimilée à une certitude métaphysique, parce qu'elle n'entraîne pas avec elle l'évidence intrinsèque de la vérité, on pourra toujours objecter que la certitude morale est une vraie certitude qui exclut tout doute raisonnable, et qui suppose dans la décision doctrinale qui en est le fondement l'impossibilité au moins morale de l'erreur. Et alors, nous ne voyons pas bien ce qui distingue l'adhésion due aux décisions doctrinales infaillibles de l'adhésion due aux décisions doctrinales non infaillibles. Ou bien alors, s'il ne s'agit plus d'un assentiment ferme, excluant la crainte de l'erreur, nous tombons dans une contradiction : un assentiment de pure probabilité qui serait obligatoire. » (A. Michel, *De l'adhésion due aux décisions doctrinales de l'Eglise*, dans *Revue pratique d'Apologétique*, 15 mars 1918, p. 725. Cf. Billot, *De Ecclesia Christi*, Prato, 1909, thèse XIX). — La deuxième observation concerne un *lapsus calami* de la page 486, ligne 32. Il faut lire : « Itaque, etiamsi per publicam professionem hæreseos. » L'expression « *externam* professionem » dont se sert l'auteur est insuffisante.

[2] Voir *Ami* 1924, p. 457-458 ; p. 480, *note* ; p. 531, note 3.

[3] *Une pensée de S. Thomas sur l'inspiration scripturaire*, dans *Revue thomiste*, 1895, p. 95-99.

[4] *De Inspiratione Sacræ Scripturæ*, Rome, 1922, c. 2, § 3, concl. I.

Le manuel de M. Hervé est appelé à un grand succès. Adopté déjà dans un nombre respectable de Séminaires, il deviendra de plus en plus apprécié à mesure que paraîtront les volumes suivants et que l'auteur, améliorant sans cesse son texte au cours des éditions successives, l'aura amené au degré de perfection qu'il est capable de lui donner.

VII

La question des manuels d'instruction religieuse destinés à la jeunesse de nos maisons d'éducation, est une d'importance extrême. On ne sera pas étonné que nous fassions à ces ouvrages une place de choix dans nos recensions.

En plus du nouveau *Précis de Doctrine catholique* de M. Fleuriot (voir *Ami*, p. 618), nous avons à signaler la réédition de deux autres *Manuels* (Louis et Boulenger), d'un *Cours supérieur de religion* (Mgr Prunel) et la publication d'un *Précis de dogmatique* (M. l'abbé Verhelst).

1. A l'instar de M. Boulenger, M. le chanoine Louis, député de la Moselle, a publié, en trois petits volumes élégamment cartonnés et d'un prix modique, son « *Manuel de religion,* » *à l'usage des établissements d'éducation et des personnes cultivées, traduit et adapté de l'original* par l'auteur lui-même [1]. La première partie comprend *le dogme ou vérités à croire ;* la seconde, *les commandements ;* la troisième, *les moyens de sanctification,* avec un appendice sur *les sanctuaires, les cérémonies et usages de l'Eglise,* c'est-à-dire sur la liturgie.

Mgr l'Evêque de Metz a fait un juste éloge de ce Manuel de religion :

« Les différents points de la doctrine catholique y sont exposés avec grande exactitude et clarté, et appuyés sur des preuves solides ; il y est fait en particulier un usage judicieux des textes de l'Ecriture sainte. Les développements y ont la sobriété voulue et, sans avoir l'ampleur d'un Manuel de théologie qui dépasserait les exigences raisonnables du but poursuivi, rien cependant n'y est omis de ce qui est important.

« Ce manuel se présente donc comme un compendium harmonieux de l'enseignement catholique et avec un heureux ensemble de qualités qui le recommandent à l'attention. Je sais qu'il a déjà été utilisé avec un grand fruit dans les principaux établissements d'instruction du diocèse, et je suis heureux que les retouches qui y ont été faites pour l'adapter à la nouvelle législation canonique et à la marche des sciences ecclésiastiques le rendent plus approprié encore aux besoins de nos jours. »

Cet éloge, écrit en termes si mesurés et si précis, et venant d'un juge doublement compétent, fait le plus grand honneur au manuel de M. le chanoine Louis. Il y aurait, de notre part, quelque imper-

[1] *Manuel de Religion*, à l'usage des établissements d'éducation et des personnes cultivées, traduit et adapté de l'original par M. le chanoine Louis, docteur en théologie. Première partie, *Le dogme ou vérités à croire*, in-8° cartonné, 162 p. ; Deuxième partie, *Des commandements*, 181 p. ; Troisième partie, *Moyens de sanctification*, 184 p. ; chaque vol., 3 f. Librairie des orphelins-apprentis, à Guénange (Moselle).

tinence à ratifier le jugement de Mgr Pelt. Nous devons cependant déclarer qu'après avoir lu très attentivement les trois élégants volumes dont se compose le manuel, nous avons été frappé par sa clarté, sa méthode, la précision et la solidité de sa doctrine. Nous ne pouvons que confirmer l'élogieuse appréciation que l'*Ami* a donnée sur la première édition. (Voir 1909, p. 401).

A peine pourrait-on hasarder une remarque doctrinale au cours du premier volume. Il s'agit des membres de l'Eglise (p. 140). Ordinairement, on entend par membres de l'Eglise, les membres de l'Eglise *visible*, c'est-à-dire du corps de l'Eglise. (Cf. *Codex*, can. 1325, § 2). M. le chanoine Louis, dans une formule nouvelle, et peut-être plus théologique, rappelle qu' « est membre de l'Eglise tout homme baptisé qui ne s'est pas séparé d'elle *volontairement*, ni n'en a été exclu; » et il explique que ce « volontairement » doit être entendu d'une volonté coupable. C'est qu'en effet, l'hérétique même notoire, bien que séparé effectivement du corps de l'Eglise, appartient encore, s'il est de bonne foi et en état de grâce, à l'âme de l'Eglise et, conséquemment, au corps de l'Eglise *par le désir*. Voilà pourquoi M. Louis conclut que ces sortes d'hérétiques sont membres de l'Eglise parce qu'ils « appartiennent à l'âme de l'Eglise, *sinon à son corps*. » On voit par là que notre remarque ne porte pas du tout sur la doctrine contenue en cette page, mais sur son interprétation, assez difficile pour celui qui n'est pas familiarisé avec le langage précis de la théologie.

Dans la seconde partie, nous n'approuverions guère l'énumération des « six péchés contre le Saint-Esprit » (p. 135). Sur quoi baser ce catalogue? Et, à la page suivante, on sera peut-être étonné de rencontrer une autre énumération, celle des « péchés qui crient vengeance contre le ciel. » D'une part, en effet, on ne voit pas très bien comment les péchés énumérés en cet endroit et qui, en soi, sont moins graves que les fautes commises directement contre Dieu, provoqueraient plus spécialement la justice divine; d'autre part, dans un manuel destiné aux maisons d'éducation chrétienne, est-il opportun d'attirer l'attention des lecteurs — jeunes gens ou jeunes filles — sur le péché de « sodomie, » qui doit être bien rare parmi eux?

Dans la troisième partie, à propos de la grâce actuelle, nous ferions observer à M. le chanoine Louis une affirmation trop absolue : « le secours de la grâce *actuelle* nous est *absolument nécessaire*, à tel point que sans elle nous ne pouvons ni commencer, ni continuer, ni achever la moindre des choses pour notre salut » (p. 8). Toute une école, en effet, admet que le *juste*, sans le secours de la grâce actuelle, peut produire des actes surnaturels et méritoires. A la page suivante (9), nous aimerions voir préciser le sens de cette assertion : « les actions moralement bonnes... peuvent néanmoins *prédisposer* (l'homme) à la grâce, s'il n'y met pas obstacle d'ailleurs par des actions mauvaises. » La disposition à la grâce, lorsqu'il s'agit d'une véritable disposition, est elle-même déjà une grâce. Enfin, il n'est pas tout à fait exact, d'après le *Codex*, d'affirmer que « dans l'administration du baptême en cas de nécessité, que ce soit un prêtre ou toute autre personne qui le confère, on omet toutes les cérémonies et prières prescrites pour le baptême solennel, et l'on se borne à verser l'eau et à prononcer les paroles qui sont la matière et la forme du sacrement. » Voici, en effet, la prescription du canon 759, § 1, relative à cette sorte de baptême : « *In mortis periculo baptismum privatim conferre licet ; et, si conferatur a ministro qui nec sacerdos sit nec diaconus, ea tantum ponantur, quæ sunt ad baptismi validitatem necessaria ; si a sacerdote vel diacono, serventur quoque, si tempus adsit, cæremoniæ quæ baptismum sequuntur*[1]. »

[1] Sur l'application de cette règle, voir *Ami* 1923, p. 57 et 157 sq.

2. Le *Manuel d'instruction religieuse* que M. l'abbé Boulenger a si heureusement édité *à l'usage des maisons d'éducation et des catéchistes volontaires*[1] a été réimprimé en 1923, avec de notables améliorations, dues pour une grande part, déclare l'auteur, aux collaborateurs de la première édition, et notamment à M. le chanoine Courtois, d'Arras, et à M. le chanoine Vianey, de Lyon. L'*Ami* a si souvent fait l'éloge de ce manuel qu'il ne pourrait aujourd'hui que se répéter en le recommandant derechef. Il est vrai que la répétition, dans le cas présent, ne serait pas inutile : il est toujours opportun et souvent nécessaire de rappeler que nous possédons, pour mettre aux mains de nos jeunes gens et jeunes filles, un excellent manuel, où ils puiseront une connaissance sûre, étendue et complète de la religion catholique. Tout concourt à rapprocher de l'idéal le manuel de M. Boulenger. L'ouvrage, on le sait, se divise en quatre parties : dogme, morale, moyens de sanctification, culte ou liturgie. Les deux dernières parties sont réunies en un fascicule. Un point particulier de la doctrine catholique forme une leçon. Chaque leçon comprend un tableau synoptique, un vocabulaire, un développement, une conclusion pratique, une lecture, un questionnaire, des devoirs écrits. Le tableau synoptique sert d'abord à proposer à l'élève les idées qui seront traitées dans le développement, puis à fixer dans sa mémoire ce qui a été appris. Le vocabulaire explique le sens des mots difficiles ou abstraits. La conclusion forme le sens religieux de la jeunesse. Quant au développement, rappelons comment l'a conçu l'auteur :

« Avant d'exposer la doctrine catholique, nous avons tenu, toutes les fois qu'il y avait lieu, à signaler ses adversaires et, en particulier, les plus récents, — protestants, rationalistes, modernistes, — car il ne faut pas oublier que si « la vérité est éternelle, » ses ennemis ne le sont pas et que, pour rester les mêmes quant au fond, les erreurs n'en ont pas moins varié de forme. Nous n'avons donc pas hésité à présenter les objections des ennemis de l'Eglise, au moins dans les principales questions, et nous avons tâché d'y faire les meilleures réponses.

« Quant à la doctrine elle-même, nous nous sommes efforcés d'en donner un précis substantiel et exact. Concision, clarté, ordre et enchaînement rigoureux tant des idées que des questions : telles sont les qualités dont nous avons eu le constant souci. L'on voudra bien remarquer, par ailleurs, que nous n'avons rien négligé des procédés typographiques pour frapper l'attention et aider la mémoire des élèves... »

Est-ce à dire qu'à une édition prochaine de son *Manuel*, M. Boulenger ne puisse apporter encore quelque amélioration? Le recenseur doit signaler les améliorations possibles ; le faisant, il rend, en effet, service à la fois à l'auteur et aux lecteurs. Voici donc très simplement nos remarques :

1er fascicule. — Page 13 : « L'existence de la liberté humaine est une conclusion théologique. » — C'est une vérité de foi définie par le concile de Trente, sess. VI, can. 5.

[1] *La doctrine catholique*, en trois fascicules, 16 f. ; en 1 vol., 15 f. ; Lyon, Vitte. On sait qu'une autre partie du manuel contient l'*Apologétique*, 9 f., et une dernière partie l'*Histoire de l'Eglise*, 11 f.

Pages 31-32. Sur les preuves de Dieu, tirées de la loi morale et du consentement universel, nous ferions les réserves que l'*Ami* a déjà présentées en 1923, p. 291, 295.

Page 40. Le miracle ne saurait être défini : une dérogation aux lois ordinaires de la nature. Voir *Ami* 1924, p. 401. Bien meilleure est la définition de la p. 114-115.

Page 69 : « Il faut remarquer que, à propos du corps du premier homme, l'Eglise ne paraît pas condamner l'hypothèse des transformistes mitigés, d'après laquelle Dieu aurait introduit l'âme raisonnable dans un corps d'animal amené à un état convenable, élevé au degré de perfection voulu pour la recevoir. » Proposition, à notre sens, peu compatible avec l'orthodoxie, qui veut que Dieu soit intervenu spécialement dans la formation du corps du premier homme. Voir *Ami* 1923, p. 129, et 1924, p. 489-490.

Page 80. Parmi les dons préternaturels concédés à Adam, le don de science et la science infuse *per accidens*, dont l'existence est une vérité théologiquement certaine (voir *Ami* 1921, p. 401 ; 1922, p. 290), sont, on ne sait trop pourquoi, passés sous silence.

Page 82. Comment expliquer cette proposition, relative à l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge : « *Pour que le Fils fût entièrement pur,* il convenait que la mère le fût aussi ? »

Page 84. La « déchéance » n'est pas le péché originel, mais la conséquence de ce péché. Le péché originel consiste essentiellement dans la privation de la justice originelle, privation volontaire par la volonté même du chef de la nature humaine. C'est cet élément de « volontariété, » comme disent les théologiens, qui lui donne son caractère de faute morale. Est-il certain que la concupiscence n'entre pas dans la nature du péché originel ? Est-il certain que la privation de la grâce sanctifiante en soit l'élément essentiel ? Voir *Ami* 1924, p. 69.

Page 97 : « Le Verbe n'a jamais quitté [la nature humaine], pas même pendant les trois jours de la mort de Jésus-Christ. L'âme du Christ qui descendait aux Enfers et son corps qui reposait dans le tombeau restaient tous deux unis hypostatiquement au Verbe. La mort de Jésus-Christ consistait donc dans la séparation de l'âme d'avec le corps, et non dans la séparation de l'humanité et de la divinité. » — L'humanité étant constituée par l'union de l'âme et du corps, on ne voit pas très bien comment elle peut encore subsister après leur séparation. Il faudrait donc écrire : « La mort de Jésus-Christ consistait donc dans la séparation de l'âme et du corps, restant unis à la divinité. » L'humanité du Christ, entre sa mort et sa résurrection, n'existait que dans ses éléments constitutifs et séparés l'un de l'autre. De telle sorte que si la consécration eucharistique avait eu lieu pendant ce triduum, sous l'espèce du pain l'âme du Christ ne se fût pas trouvée, pas même par concomitance. Cf. Billot, *De Sacramentis,* t. I, thèse 42.

Page 100. La communication des idiomes ne s'applique pas du tout à la Sainte Vierge. Si nous appelons Marie, mère de Dieu, c'est en vertu de la loi de la communication des idiomes s'appliquant exclusivement au Christ, qui est Dieu.

Page 104. Il serait bon d'ajouter aux prérogatives de la Sainte Vierge son rôle de *Médiatrice universelle,* dont l'existence est, à l'heure actuelle, une vérité au moins théologiquement certaine et très probablement sera, demain, avec l'Assomption, une vérité de foi définie.

Page 154. Il n'est pas suffisant de dire que la nature des choses et le témoignage de l'histoire sont à la base de l'affirmation suivante : « Les papes, c'est-à-dire les évêques de Rome, sont les successeurs de S. Pierre dans la primauté. » Il est, en effet, *de foi* que la primauté est attachée au siège de Rome.

Page 170. On regrette que, dans le droit d'enseigner reconnu à l'Eglise, l'auteur n'ait pas expressément rappelé que l'Eglise possède le droit d'avoir ses écoles à elle : « Ecclesiæ est jus scholas cujusvis disciplinæ non solum elementarias, sed etiam medias et superiores condendi. » (Can. 1375).

Page 180. Pour être pleinement conforme au dogme, la concession faite aux adversaires de la résurrection des corps ne devrait pas être formulée en ces termes : « Quand bien même les corps ressuscités ne pourraient retrouver leur identité... » L'identité *formelle* des corps appartient au dogme. On ne peut faire de concession que sur l'identité *matérielle.*

Page 190. On se demande si « la peine du sens que subissent les damnés doit diminuer d'intensité avec le temps ? » — « Bien que des Pères, répond M. B., comme S. Augustin, S. Chysostome et S. Jean Damascène aient partagé ce sentiment, sans que l'autorité ecclésiastique soit intervenue pour le condamner, l'opinion contraire est plus conforme à la pensée et à la pratique de l'Eglise qui n'a jamais eu pour usage de prier pour les âmes qui sont en Enfer. » — Nous estimons : 1° qu'il n'est point démontré que les Pères, dont les noms sont cités, aient partagé ce sentiment ; 2° que l' « opinion contraire » est une certitude théologique qui s'impose à notre adhésion ferme. Voir *Ami* 1920, p. 662.

Nous nous sommes arrêté assez longuement à la première partie qui est dogmatique. Dans la troisième, où le dogme voisine avec la morale, nous ne formulerons que quelques *desiderata :*

Page 36. Le mot « signe » par lequel on désigne les sacrements n'est pas suffisamment expliqué par : « une chose qui en indique une autre. » *Sacramenta dicimus signa significantia, non qualicumque modo, sed per similitudines rerum sensibilium,* écrit le card. Billot (*De Sacramentis,* t. I, q. 60, § 1).

Page 39 : « La forme a pour but de donner une signification à la matière. » — Pardon ! la matière a déjà, par elle-même, une signification, parce qu'elle possède analogiquement quelque similitude avec le sacrement dont elle fait partie : de même que l'eau lave le corps, ainsi le baptême purifie l'âme. Mais cette signification est encore confuse par rapport à celle qui est exprimée par la forme.

Idem. — Il est trop absolu d'affirmer que la matière et la forme étant de l'essence du Sacrement, *on* n'a pas le droit d'y apporter un changement substantiel. Le changement substantiel, apporté par l'Eglise, agissant au nom du Christ, peut, à un certain point de vue, très bien se défendre, lorsque le Christ n'a institué la matière et la forme du sacrement que dans leur signification générale et formelle et non dans leurs éléments matériels et individuels. Comment expliquer autrement les variations substantielles de la matière et de la forme dans le sacrement de l'Ordre ?

Page 40. Pas même les sacrements de pénitence et de mariage ne font exception à la règle de l'union nécessaire de la forme et de la matière. Il faut, quand on donne l'absolution, que les péchés soient soumis *hic et nunc* au pouvoir des clefs (ce qui n'empêche point la confession d'avoir été faite longtemps peut-être auparavant) ; il faut, quand le consentement au mariage est donné par procuration, que le procureur renouvelle *hic et nunc* le consentement de celui qu'il représente, au moment même où le prêtre reçoit le consentement de l'autre conjoint.

Page 74. Il n'est pas exact, pour expliquer la présence réelle, d'affirmer que Jésus est dans l'Eucharistie, « son corps étant à l'état ressuscité et glorieux, à la manière des substances spirituelles, dont le propre est d'être inétendues. » Prise à la lettre, cette assertion nierait la présence substantielle du Christ dans l'Eucharistie, puisque les substances spirituelles ne sont présentes en un lieu que par leur opération. (Cf. Billot, *De Sacramentis,* q. 76, § 2). Meilleure serait l'analogie de l'âme humaine présente tout entière dans tout le corps et dans chacune des parties. Mais ce n'est encore qu'une analogie, en laquelle il faut relever bien des différences à côté des ressemblances.

Page 165. Oserions-nous affirmer, avec M. Boulenger, purement et sans restriction, que, d'après une

opinion probable, les époux qui n'ont pas l'intention de se remarier ont le droit de demander le divorce, dans le seul but d'obtenir les effets civils? Les décrets sur lesquels cette opinion s'appuie supposent, semble-t-il, que le curé ou l'évêque ont au préalable obtenu du conjoint poussé par des raisons très graves à demander le divorce, une promesse authentique de ne point convoler à d'autres noces : *Paratus cœteroquin talem intentionem authentice* CORAM PAROCHO VEL EPISCOPO *confirmare et declarare.* (S. Pénitencerie, 30 juin 1892) [1].

M. Boulenger nous excusera d'avoir relevé, trop minutieusement peut-être, ces points où de nouvelles améliorations pourraient être apportées à son Manuel. Succès oblige; et nous nous en voudrions de ne pas contribuer, pour notre modeste part, à un succès plus grand encore.

3. C'est toujours avec un plaisir nouveau qu'on relit le *Cours supérieur de Religion* de Mgr Prunel, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris [2]. Chacun des cinq volumes du Cours est arrivé, en peu d'années, à sa 10e, 12e, 13e, voire 14e (t. I) édition : c'est dire le succès de l'ouvrage. Les approbations les plus hautes et les plus flatteuses, du Saint-Père, de trois cardinaux et de nombreux évêques lui ont été données : c'est en dire la valeur. L'*Ami* a trop peu parlé de l'ouvrage de Mgr Prunel [3], — l'interruption occasionnée par la guerre en fut cause; — il est bon qu'aujourd'hui nous y revenions plus longuement.

Mgr Prunel a su donner dans son Cours l'essentiel de la théologie catholique, dogme et morale, tout en dépouillant cette théologie de ce qu'elle pourrait parfois présenter de difficile et d'abstrait. Peut-être même serait-on tenté de reprocher à l'auteur d'avoir simplifié à l'excès certains points difficiles et obscurs du dogme et de n'avoir pas ainsi toujours maintenu son exposé à la hauteur doctrinale qu'un Cours *supérieur* de religion doit posséder. Mais ce sont là minuties de critique, que compensent largement les qualités éminentes de l'ouvrage. On y trouve, en effet, un souci constant de la clarté, de la précision, de la sûreté de doctrine et de l'élégance dans la forme. Comment serait-on étonné que l'œuvre de Mgr Prunel, présentée désormais aux lecteurs par une préface magistrale de Mgr Baudrillart, ait été couronnée par l'Académie française?

C'est surtout au premier volume : *les Fondements de la Doctrine catholique*, que Mgr Prunel a cru devoir, à l'occasion des 13e et 14e éditions, apporter quelques additions et améliorations notables. C'est principalement dans la première et dans la seconde leçon qu'on rencontre ces modifications.

« La première leçon, dit l'auteur, a été considérablement accrue : de 24 pages, elle est passée à 42. Il nous a semblé, en effet, qu'il ne serait pas sans utilité pour les jeunes gens et jeunes filles des universités, ainsi que pour les personnes du monde, de trouver ici brièvement exposées et réfutées les formes modernes de l'agnosticisme : sociologisme, pragmatisme, immanence religieuse. L'expérience de chaque jour nous montre que l'encyclique *Pascendi* n'est pas un document périmé et que son opportunité, pour être moins grande qu'en 1907, est toujours actuelle. Certains programmes scolaires très récents ne contiennent-ils pas des *Notions de Sociologie appliquée à la morale et à l'éducation*, et parmi ces notions, la question suivante très détaillée : *Origine et relations de la religion, de la science et de l'art?* Et certains manuels composés en 1922 à l'usage des Ecoles normales d'instituteurs et d'institutrices, ne traitent-ils pas cette question dans un esprit nettement antireligieux?...

« La seconde leçon a été augmentée de quelques pages sur le subjectivisme kantien et la philosophie allemande qui enthousiasmaient Renan et sur les documents concordants de Léon XIII et de Pie X relatifs à cette philosophie. » (P. 42-49).

Ce premier volume, comme son titre l'indique, expose les fondements de la foi chrétienne : pourquoi nous croyons en Dieu; pourquoi nous croyons à la vie future; pourquoi nous croyons qu'il y a une religion véritable et révélée de Dieu; pourquoi nous croyons à la divinité de Jésus-Christ. — Evidemment le mot « croire » n'est pas pris dans la même acception dans les deux premiers et dans les deux derniers cas; car la raison nous démontre l'existence de Dieu et d'une vie future (et Mgr Prunel a insisté avec beaucoup d'opportunité sur ce point), tandis que c'est par la foi que nous atteignons la religion révélée et la divinité du Christ.

Au cours de ce premier volume, deux formules nous ont paru moins heureuses.

A propos de la révélation, l'auteur écrit : « Si Dieu a parlé aux hommes, — *et il n'a pas pu ne pas parler, car il ne pouvait se désintéresser du sort de l'humanité...* » (P. 235). — Toute nécessaire que soit à l'homme la révélation (nécessaire absolument, s'il s'agit des vérités religieuses d'ordre surnaturel; nécessaire moralement, s'il s'agit des vérités religieuses d'ordre naturel), elle demeure cependant, dans l'ordre actuel de la providence, un bienfait gratuit de Dieu, *une grâce.* Donc, Dieu aurait pu ne pas parler. Si l'on parle de nécessité de la révélation *du côté de Dieu*, il faut entendre cette nécessité dans un sens hypothétique : si Dieu veut pour l'homme une fin surnaturelle, il lui doit, en conséquence, la révélation. Mais cette dette n'est que la suite logique et nécessaire d'une grâce initiale. Et si nous nous maintenons dans l'ordre naturel, — comme semble vouloir le faire Mgr Prunel, établissant les *fondements* de la doctrine catholique, — il n'est pas encore tout à fait exact d'affirmer que Dieu doit à l'homme *déchu* (c'est l'homme que nous sommes, hélas! tous et chacun) le bienfait de la révélation, pour fixer les vérités à admettre, les préceptes à observer, les actes de culte à remplir. S'il est juste d'affirmer que l'homme ne puisse moralement arriver, par les lumières de la seule raison, à formuler l'ensemble de ses devoirs religieux d'ordre même simplement naturel, on n'est pas en droit de conclure que Dieu ne peut pas ne pas parler, parce qu'il ne saurait se désintéresser du sort de l'humanité. L'argumentation plus spécieuse que solide, ne tient pas compte des autres éléments du problème religieux dans l'ordre présent de la divine providence.

Une deuxième observation est relative à la définition du miracle que (p. 340) on appelle « un fait extraordinaire et divin » et (p. 345) « une dérogation aux lois

[1] M. le chanoine Louis est beaucoup plus sévère sur ce point : « Le divorce, écrit-il, est *absolument condamné* par les lois *divine* et ecclésiastique »... « Il n'est admis en aucun cas » (III, p. 125-126). Il est vrai que M. Louis spécifie plus loin qu'il s'agit du divorce « qui prétend briser le lien conjugal et rendre aux époux pleine et entière liberté de contracter d'autres unions. »

[2] Chez Beauchesne, Paris. — I. *Les fondements de la doctrine catholique*, in-8 de XXXVI-502 pages, 10 f., franco 11 f. — II. *L'Eglise*, VI-348 p., 7 fr. 50, franco 8 fr. 25. — III. *Les Mystères*, VII-310 p., 7 fr. 50, franco 8 fr. 25. — IV. *La Grâce*, VII-284 p., 7 f., franco 7 fr. 70. — V. *Les Sacrements*, VIII-328 p., 7 f., 50, franco 8 fr. 25.

[3] Voir *Ami* 1920, p. 393.

de la nature. » Sur cette dernière formule, nous avons déjà fait d'expresses réserves *(Ami,* 1924, p. 401), et nous avons montré que les lois de la nature *nécessaires* par rapport au monde, sont contingentes *par rapport à Dieu.* En les affirmant simplement contingentes, sans distinction, Mgr Prunel s'expose, du côté des savants, à bien des difficultés. Quant à la première formule, personne ne s'étonnera que nous la trouvions insuffisante, pour ne pas dire plus. Cette formule permet, en effet, à l'auteur de faire une application qu'aucun théologien n'admettra : « La création du monde, dit-il, est un miracle, puisqu'on ne peut l'expliquer sans Dieu. » Tout miracle est un acte divin ; mais tout acte divin, et même proprement et exclusivement divin, n'est pas pour autant un miracle. D'ailleurs, on ne peut expliquer aucune action humaine, et aucune de nos plus secrètes pensées, sans l'intervention divine dont relève, dans son être, toute opération des causes secondes. En maintenant son affirmation, Mgr Prunel s'expose ici à bien des difficultés du côté des théologiens.

Le second volume a pour objet : *l'Eglise.* La 12e édition (à laquelle nous sommes encore obligés de nous reporter) va faire incessamment place à une édition nouvelle, actuellement sous presse. L'auteur y montre tout d'abord qu'il fut « nécessaire, » c'est-à-dire extrêmement convenable en soi et, par rapport aux hommes appelés à suivre la voie tracée par le Christ, pratiquement indispensable de perpétuer l'enseignement de Jésus-Christ par une autorité vivante et infaillible destinée à grouper autour d'elle, jusqu'à la fin du monde, les disciples du Sauveur (c. 1). Cette organisation des fidèles autour d'une hiérarchie dont le sommet est occupé par le représentant de Jésus-Christ sur terre, c'est l'Eglise, que Jésus a prévue, voulue, instituée, dotée de marques qui la font reconnaître au milieu des autres sociétés religieuses (ch. 2-4). A cette Eglise hiérarchique, monarchie pure et société parfaite (ch. 5), il est nécessaire d'appartenir, si l'on veut être sauvé (ch. 6). Pour diriger les hommes vers leur salut, l'Eglise possède un triple pouvoir : le pouvoir de sanctifier *(pouvoir d'ordre),* le pouvoir d'enseigner *(magistère),* le pouvoir de gouverner *(autorité législative, judiciaire et coercitive)* (ch. 7-8). Mgr Prunel étudie ensuite le Pape (ch. 9) ; les Congrégations romaines (ch. 10), les évêques et les conciles (ch. 11) et enfin (ch. 12) les relations de l'Eglise et des sociétés civiles. Parmi les appendices, signalons les deux plus importants : II. *Le droit des parents et quelques objections historiques* (il s'agit du droit que parfois l'Eglise a exercé sur les enfants *baptisés* des hérétiques ou des juifs) ; III. *L'Eglise et l'enseignement primaire avant la Révolution.*

Brièvement nous attirerons l'attention de Mgr Prunel sur quelques points où nous sommes en léger désaccord avec lui. — Page 68 : « La note [de catholicité], à elle seule, ne serait peut-être pas suffisante pour faire reconnaître immédiatement l'Eglise du Christ ; mais elle est, au moins, une note « négative. » — Nous estimons, avec le card. Billot dans son traité *De Ecclesia,* que chacune des quatre notes traditionnelles est une note positive, suffisante par elle-même pour faire reconnaître immédiatement l'Eglise du Christ. Nous savons où Mgr Prunel a puisé sa formule ; mais l'autorité du théologien distingué derrière lequel il peut s'abriter ne nous fera pas changer de sentiment.

Page 68. Puisque, dans la 3e leçon, l'auteur avait enseigné que Jésus a doté son Eglise d'une triple unité, de foi, de *communion,* de gouvernement, pourquoi, à la 4e leçon, affirmer simplement que l'Eglise catholique possède l'unité de foi, de *culte* et de gouvernement ?

Page 139. L'auteur expliquant l'axiome : *Hors de l'Eglise, point de salut,* et l'expliquant dans le sens vraiment théologique et sûr qu'a magistralement exposé le P. Bainvel dans sa brochure : *Hors de l'Eglise, pas de salut* (cf. *Ami,* 1923, p. 408 et s.), a introduit dans son texte une incise que nous ne nous expliquons guère : « Il n'y a pas d'autre moyen pour l'homme de bonne foi, éclairé et instruit. Il faut entrer dans la bergerie et devenir un des agneaux du Christ. *C'est une nécessité de précepte.* » Nous aurions compris : une nécessité de précepte en même temps que de moyen. Le baptême, par lequel on entre dans la « bergerie, » est-il pour l'homme de bonne foi, éclairé et instruit, nécessaire simplement de nécessité de précepte ou encore et surtout de nécessité de moyen ?

Enfin, page 193, l'intervention de Pie X à propos de la loi de Séparation est présentée comme un exemple d' « application très nette du pouvoir indirect. » — Est-ce suffisant ? En plusieurs de ses articles cette loi n'est-elle pas une usurpation du pouvoir direct de l'Eglise ? Et d'ailleurs, en condamnant un *acte* mauvais, le Pape use *toujours* de son pouvoir direct. Il est le gardien de la foi et de la morale.

Le tome III, *Les Mystères : Trinité, Incarnation, Rédemption,* avec deux leçons finales (10e et 11e) sur la Vierge Marie, est, à notre humble avis, la meilleure partie du Cours de Mgr Prunel. Sans doute, la doctrine est très résumée ; mais, si résumée soit-elle, elle y apparaît dans son intégralité et, nous ajouterons, dans son intégrité. Félicitons-le, sans réserve, pour cette excellente vulgarisation théologique où les lecteurs puiseront des idées à la fois exactes et fécondes pour la piété.

Dans le tome IV, *La Grâce,* sont abordés les problèmes relatifs à l'état de justice originelle (c. 1), à la chute et à l'état de nature déchue (c. 2), au péché originel (c. 3), à la grâce sanctifiante, ses effets en cette vie et en l'autre (c. 4-5), aux vertus infuses (c. 6-8), à la grâce actuelle et à la liberté humaine (c. 9-10), à la prière et à son efficacité (c. 11). C'est, on le voit, le traité théologique de la vie surnaturelle. En condensant toute cette doctrine sous le nom de « la grâce, » Mgr Prunel a donné l'idée juste de la matière qu'il touche. Ici encore nous retrouvons les mêmes qualités que dans le volume précédent, et si nous avons néanmoins l'occasion de formuler quelques remarques de détail, c'est peut-être parce que l'auteur aura voulu trop complaisamment concilier, dans l'exposé de la doctrine, plusieurs systèmes différents en réalité inconciliables.

Pourquoi, sur la nature du péché originel, n'a-t-il pas adopté purement et simplement l'explication thomiste ? Sans doute, il faut (p. 57) distinguer avec l'Eglise le péché personnel d'Adam *(peccatum originale originans)* et la tache que nous héritons de lui *(peccatum originale originatum) ;* mais cette tache est, elle aussi, selon la déclaration du concile de Trente, un véritable péché ; et donc, elle est volontaire. En elle, dit Mgr Prunel, il n'y a, pour ainsi dire, *rien de personnel ni de volontaire.* Rien de personnel, c'est évident, puisque, comme l'explique l'auteur fort à propos, le péché originel n'est pas un péché de personne, mais un péché de nature. Mais le volontaire existe dans le péché originel, sans quoi, répétons-le, la tache originelle ne pourrait constituer, *en nous,* un péché : toutefois, ce

volontaire n'existe en nous que parce qu'Adam, chef de la nature, l'y a mis par sa propre volonté. Deux pages plus loin (p. 60) Mgr Prunel s'exprime fort exactement sur ce point. Pour expliquer comment la volonté d'Adam rend la nature humaine coupable, on sait que les théologiens ont admis divers systèmes : Adam, chef physique de toute la nature ; Adam, chef moral de l'humanité ; Adam, chef juridique de tous ses descendants. Ces expressions ne sont pas, tant s'en faut, synonymes, puisque ces systèmes, exposés dans leur intégralité, s'excluent mutuellement. Dans ces conditions, on se demande pourquoi Mgr Prunel parle du « chef moral de l'humanité » (p. 58), dans lequel « toutes les générations étaient, pour ainsi dire, contenues virtuellement, non seulement parce qu'il en était la souche *physique*, mais parce qu'il y avait une solidarité *juridique* et *morale* entre lui et ses descendants » (id.) ; ou encore du « chef moral et physique de l'humanité, » avec lequel « nous ne *formions moralement qu'une seule personne*. » Si la notion de personnalité morale unique doit intervenir pour expliquer le péché originel ; s'il faut, d'autre part, recourir à la responsabilité juridique d'Adam, c'en est fait de la notion du péché de nature. Cet amalgame de notions disparates est à réprouver, comme inconsistant. Mgr Prunel, qui s'inspire si souvent et si opportunément des traités du cardinal Billot, se rendra facilement compte que nous sommes ici l'écho de l'éminent théologien.

Et par conséquent, au sujet de l'essence du péché originel, nous avons à formuler quelques réserves analogues à celles qui furent faites à propos du Manuel de M. Boulenger. Si « le péché originel n'est autre chose que la privation de la grâce sanctifiante » (p. 60), comment, quelques lignes plus loin, peut-on affirmer que « la privation de la grâce sanctifiante est le formel du péché originel, et... la concupiscence en est le matériel ? » Puis, derechef, est-il bien certain que la privation de la grâce sanctifiante soit le formel du péché originel ? S. Thomas nulle part ne s'exprime ainsi.

Le tome V est tout entier consacré aux *Sacrements*. Ici encore il faut féliciter Mgr Prunel d'avoir traité un sujet si difficile et si complexe avec tant de sûreté doctrinale et une brièveté qui va de pair avec la clarté. S'il laisse à tous une honnête et sage liberté dans le domaine des questions controversées (par exemple : la causalité des sacrements), il sait à l'occasion rappeler que telle opinion contemporaine ne saurait avoir droit de cité dans l'orthodoxie catholique (par exemple : l'institution *implicite* des sacrements par Notre-Seigneur). Qu'il daigne agréer nos humbles félicitations pour cette fermeté opportune.

La doctrine relative au sacrement de l'Eucharistie est la plus développée : trois leçons lui sont consacrées : le dogme de la présence réelle et la transsubstantiation, la communion, le sacrifice de la messe. On aurait peut-être pu désirer une notion plus approfondie de la transsubstantiation. Il est, par exemple, tout à fait inexact de parler, pour faire comprendre quelque peu le mystère de Jésus-Hostie, des « transsubstantiations naturelles » auxquelles nous assistons chaque jour. A vrai dire, ces changements substantiels ne sont pas des transsubstantiations, puisque la matière y passe par des informations diverses et successives d'où résultent les changements substantiels observés. Le concile de Trente ne dit-il pas que le changement de la substance du pain en la substance du corps de Jésus est unique, SINGULARIS *conversio* ? Et, partant, on n'en saurait trouver une analogie, même lointaine, dans la nature ou dans le corps humain.

A propos de la communion des malades (p. 159), une seule ligne : « Seuls les malades peuvent communier sans être à jeun. » Il eût été bon de distinguer la communion en viatique et la communion des malades, visée par le canon 858 § 2, et d'en indiquer brièvement la législation.

Enfin, nous présenterons un dernier *desideratum*, d'ordre général, relatif à la bibliographie qui clôt la plupart des leçons. Les ouvrages cités par Mgr Prunel sont tous excellents, encore qu'ils soient de valeur très inégale. Certains d'entre eux, trop spéciaux, ne seront que d'une faible utilité aux lecteurs du Cours ; d'autres, inexistants dans le commerce (parce que simplement lithographiés), seront introuvables. Un grand nombre d'ouvrages et surtout d'articles, composés en langue française et traitant *ex professo* des sujets abordés par Mgr Prunel, sont complètement passés sous silence. La part faite au *Dict. de Théologie catholique* est minime : cette encyclopédie cependant pourrait offrir aux lecteurs du *Cours de religion* de nombreux développements et éclaircissements.

4. Aux trois ouvrages dont nous venons de parler, on pourrait demander assez fréquemment plus de précision dans l'indication des « notes théologiques » appropriées aux différents points de la doctrine catholique. Les auteurs se contentent trop souvent de nous présenter cette « doctrine catholique, » sans nous spécifier si elle est de foi, ou simplement certaine.

On ne saurait relever cette imprécision dans le *Précis de Dogmatique* de M. l'abbé Verhelst [1]. Cet ouvrage, en effet, justifie absolument son titre. Résumé de la grande *Dogmatique* [2] du même auteur, il contient, en peu de pages, tout ce qu'il est possible de dire et de bien dire dans un « précis. » Les formules sont nettes et généralement très exactes. Chaque proposition est qualifiée par la note théologique qu'elle mérite. Lorsqu'il s'agit de vérités qui s'imposent à notre foi, l'auteur indique d'un mot, le cas échéant, l'acte du magistère qui a défini cette vérité. Les preuves théologiques sont présentées dans une forme concise, mais suffisante. Bref, le livre de M. Verhelst est un petit chef-d'œuvre de précision et de concision. Il renferme toute la dogmatique, générale et spéciale, et, dans la partie consacrée aux sacrements, les points de morale qui se rattachent au dogme.

Mieux que par la description que nous pourrions en faire, on appréciera par l'extrait suivant le genre et la méthode de M. Verhelst.

LA MÈRE DU RÉDEMPTEUR

169. **La Maternité divine.** — *Marie est la mère de Dieu.* De foi, Concile d'Ephèse.

En supposant une distinction personnelle entre le Christ et le Verbe — celui-ci étant *un autre* que celui-

[1] F. Verhelst, *Précis de dogmatique*, ouvrage destiné à l'enseignement secondaire ; in-12 de 238 p., 6 f. ; Bruxelles, Dewit, 53, rue Royale.

[2] *Dogmatique*, in-12 de 640 p., 15 f., même librairie.

là, — Nestorius fut amené à nier que Marie fût la mère de Dieu. Pour couper court à sa négation, le Concile définit le dogme de l'union hypostatique : une même personne est Dieu et homme ; or, Marie est la mère de cette personne, l'ayant engendrée selon la nature humaine ; donc Marie est la mère de Dieu.

170. La perpétuelle virginité de Marie. — Dogme primitif qu'attesta notamment le concile de Latran (649). Cf. *Is.*, VII, 14 ; *Mt.*, I, 18... ; *Lc.*, I, 26 ; III, 23 ; *Mc.*, VI, 3 ; *Gal.*, IV, 4. Personne, dans l'Ecriture, n'est nommé fils de Marie, sauf Jésus.

171. La sainteté de Marie. — On distingue la sainteté négative, absence de tout péché, et la sainteté positive, consécration à Dieu par les dons de la grâce.

Le concile de Trente atteste l'absence, en Marie, de tout péché actuel, même véniel, durant toute sa vie. *La sainteté positive de la Sainte Vierge est parfaite et unique dans l'ordre créé, surpassant toute autre.* Proposition certaine, trouvant son appui dans la salutation de l'ange : « Je vous salue, pleine de grâce » *(Lc.,* I, 28) et dans les témoignages de la Tradition.

172. L'Immaculée Conception. — Dogme défini par Pie IX en ces termes : « Nous définissons comme doctrine révélée de Dieu et s'imposant donc à la ferme et constante foi de tous les fidèles, que *la bienheureuse Vierge Marie fut, dès le premier instant de sa conception, préservée et exempte de toute souillure de la faute originelle, par une grâce et un privilège unique de Dieu en vue des mérites du Christ Jésus, Sauveur du genre humain.* »

EXPLICATIONS. — 1° Le mot « conception » est pris ici au sens passif (être conçu), non dans le sens actif (concevoir).

2° Le premier instant de la conception est celui où l'âme s'unit au corps.

3° Marie fut *préservée* du péché originel, en ce sens que le reste des hommes nés suivant les lois de la nature le contractent d'abord et en sont purifiés ensuite, tandis que la Sainte Vierge ne l'a jamais contracté. Il s'ensuit qu'elle posséda toujours la grâce sanctifiante.

4° Naissant comme les autres créatures humaines, Marie aurait subi leur sort, si Dieu ne l'en avait préservée par une faveur dont *elle seule* fut l'objet.

5° N'ayant pu mériter cette faveur, Marie la doit aux mérites de son Fils. Elle fut donc rachetée par lui, mais d'une manière bien plus parfaite que les hommes.

Le dogme de l'Immaculée Conception est contenu implicitement dans celui de sa maternité divine, dans la salutation de l'ange et dans les témoignages de la Tradition, qui accordent à Marie tous les privilèges.

173. L'Assomption. — Une tradition constante, dont on peut remonter le cours jusqu'au VIe siècle, rapporte que le corps de la Très Sainte Vierge fut préservé de la corruption du tombeau, bientôt ressuscité et transporté au ciel. Cette croyance est admise sans contestation dans l'Eglise universelle ; elle fait l'objet d'une fête solennelle. Dans ces conditions elle ne peut être rejetée sans témérité grave, quoique le magistère ecclésiastique ne l'ait point proposée comme dogme.

174. La médiation de la Sainte Vierge. — PROPOSITION I. — *Marie intercède pour les hommes auprès de Dieu.* Point de foi compris dans le dogme de l'intercession des saints, que définit le concile de Trente (sess. XIV) ; c'est une *doctrine certaine,* qu'au ciel Marie prie pour chacun des hommes en particulier.

PROPOSITION II. — *Marie eut sur terre une part secondaire dans l'œuvre de la Rédemption.* Doctrine certaine.

Sa coopération fut *physique* du fait qu'elle est la mère du Rédempteur. Il convient de considérer surtout sa coopération *morale,* directe et volontaire, consistant 1) en ce qu'elle mérita, d'un mérite de convenance,... que la rédemption se fît par elle ; 2) en ce qu'elle consentit, pour notre salut, à devenir la mère du Rédempteur ; 3) en ce qu'elle s'associa aux souffrances de son Fils, particulièrement sous la croix ; 4) en ce qu'elle unit sa volonté à celle du Père céleste.

L'idée de la coopération morale se dégage certainement du parallèle classique entre Eve et Marie. Le titre de mère de tous les hommes se fonde sur le fait de sa coopération morale.

PROPOSITION III. — *Toute grâce accordée aux hommes est obtenue par l'intercession de la Vierge Marie.*

Ralliant l'unanimité morale des théologiens, appuyée surtout de l'autorité des Pontifes romains Benoît XIV, Léon XIII, Pie X et Benoît XV, cette croyance ne peut être révoquée en doute sans témérité.

Il ne s'ensuit pas que nous ne pouvons rien obtenir sans que nous ne l'ayons demandé à la Sainte Vierge. L'invocation de la Mère de Dieu n'est pas plus nécessaire que celle des saints.

On le voit, toute la Marialogie est condensée en ce chapitre. Il nous a paru utile de le choisir, de préférence aux autres, parce qu'il forme un tout complet, dans lequel la méthode adoptée se manifeste sous tous ses aspects.

Nos remarques seront peu nombreuses et d'importance moindre :

Page 89, n. 120 : « *L'âme est l'unique principe de toute la vie de l'homme.* Dogme de foi, Concile de Vienne (1311-1312). » — Ce n'est pas tout à fait exact. De la définition du concile : « l'âme intellective est par elle-même la *forme* du corps humain, » ON DÉDUIT qu'elle est aussi le principe vital. Mais l'identité du principe vital et de l'âme intellective est une conclusion certaine, dont la négation est qualifiée, par Pie IX lui-même, non pas d'hérésie, mais d'*erreur.* (Bref à l'évêque de Breslau, 30 avril 1860).

Page 100, n. 137. On ne saurait souscrire à cette proposition : « Les théologiens [1] catholiques s'accordent aujourd'hui sur cette proposition déduite de la doctrine de S. Thomas : *Le péché originel est essentiellement la privation de la grâce sanctifiante, privation qui nous est imputable de quelque manière à cause de notre solidarité mystérieuse avec Adam.* » — En effet : 1° les théologiens ne sont pas du tout d'accord sur cette définition. 2° Cette définition ne saurait être présentée comme la doctrine thomiste. 3° L'imputation *indirecte* que propose M. Verhelst nous semble insuffisante, puisque le concile de Trente parle du péché originel comme d'un péché *propre* à chacun de nous. 4° La solidarité *mystérieuse* est une explication verbale qui ne répond pas à la doctrine catholique plaçant le mode de transmission du péché originel dans la génération : « *ut regeneratione mundetur quod* GENERATIONE *contraxerunt,* » déclare l'axiome traditionnel.

* * *

Encore une fois, toutes ces observations sont pleines de sympathie pour les auteurs et pour leurs œuvres. Mais il est de plus en plus nécessaire que l'élite chrétienne soit très exactement instruite de la doctrine. « Montrez-vous très exigeants, très difficiles sur ce point, écrivait récemment un laïque instruit à un rédacteur de l'*Ami.* Vous accomplissez la besogne la plus utile, à l'heure présente, en matière d'enseignement religieux. » Nos chers auteurs savent d'ailleurs que l'*Ami,* même exigeant, même difficile, reste un ami fidèle et dévoué.

[1] Il est à noter que l'auteur ne parle pas de l'origine du corps et de l'âme de l'homme.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 12 novembris 1924.
EUG. LINDECKER, *vic. gen.*

Le Gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

HORLOGERIE. BIJOUTERIE. ORFÈVRERIE

Montres, Garnitures de Cheminée, Réveils, Médailles, Chaînes, Couverts de Table, etc.

Catalogue franco sur demande aux **Etablissements E. MUGLER Fils**, Valence (Drôme) R.C. Romans 313, qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* **toutes facilités et conditions spéciales** avec **crédit** au gré du client

Avant d'acheter n'importe quel Instrument de Musique

DEMANDER LE CATALOGUE

Jérôme Thibouville-Lamy & Cie

68 à 72, Rue Réaumur, Paris.

La plus importante Manufacture

D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

du Monde. — Fondée en 1790.

Conditions spéciales et confidentielles accordées aux MEMBRES du CLERGÉ.

BULLETINS PAROISSIAUX

A FOND COMMUN, TIRAGE MENSUEL : 80.000 EX.

ALMANACHS PAROISSIAUX

A FOND COMMUN, DERNIER TIRAGE : 100.000 EXEMPL.

LE SPÉCIMEN DE 1925 EST PARU

Œuvre fondée en 1899 par M. l'abbé BRELLAZ. — Directeur, Abbé Jh GODET, Chan. hon., Dr en théologie, aumônier de la Visitation, à Poitiers. — Imprimerie de la Bonne Presse de l'Ouest, à ST-MAIXENT (D.-Sèvres). *Envoi du spécimen et renseignements contre 0 fr. 25*

PHARMACIE DE ROME

A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS. R. C. Seine 1.079

Tous produits pharmaceutiques — **Bandages Bas à varices, Ceintures**

LIVRAISONS *Brochures sur demande* **EXPÉDITIONS**

PERTE DE MEMOIRE *(amnésie), anémie cérébrale, découragement, tendance au noir, neurasthénie* ont pour cause le **Surmenage** et la **Vie intense** qui usent le cerveau par une élimination exagérée d'acide phosphorique. La **PHOSPHORINE VILLARD,** liqueur phosphatique titrée *(méthode Joulie des Hôpitaux de Paris),* fortifie le système nerveux en lui restituant les éléments phosphatés et redonne du ressort au cerveau.

Le flacon fco **7** fr. **50**, traitement 3 flacons fco **21** fr. — Laboratoire D. Villard, Ph., GRENOBLE. — Demander notice.

VITRAUX D'ART **Charles CHAMPIGNEULLE,** *96, rue Notre-Dame des Champs* **à PARIS** R. C. Seine 87.225

Maison fondée à Metz en 1832

Représentant, maquettes et devis sur demande

FONDERIE DE CLOCHES

ACCORDS DES CLOCHES NEUVES AVEC LES ANCIENNES

Montures équilibre rendant les sonneries faciles

Maison recommandée. — R. C. Montargis 87

A. CHAMBON, fondeur, à Montargis (Loiret)

R. C. Paris, 53.319.

VIN DE CHASSAING

TONIQUE et BI-DIGESTIF

CONTRE LES

DIGESTIONS DIFFICILES

PARIS, 6, Rue de la Tacherie, *et Pharmacies.*

ENGRAIS DEROME

BAVAY (Nord)

Registre du Comm^ce d'Avesnes-s-Helpe. N° inscript. 2625

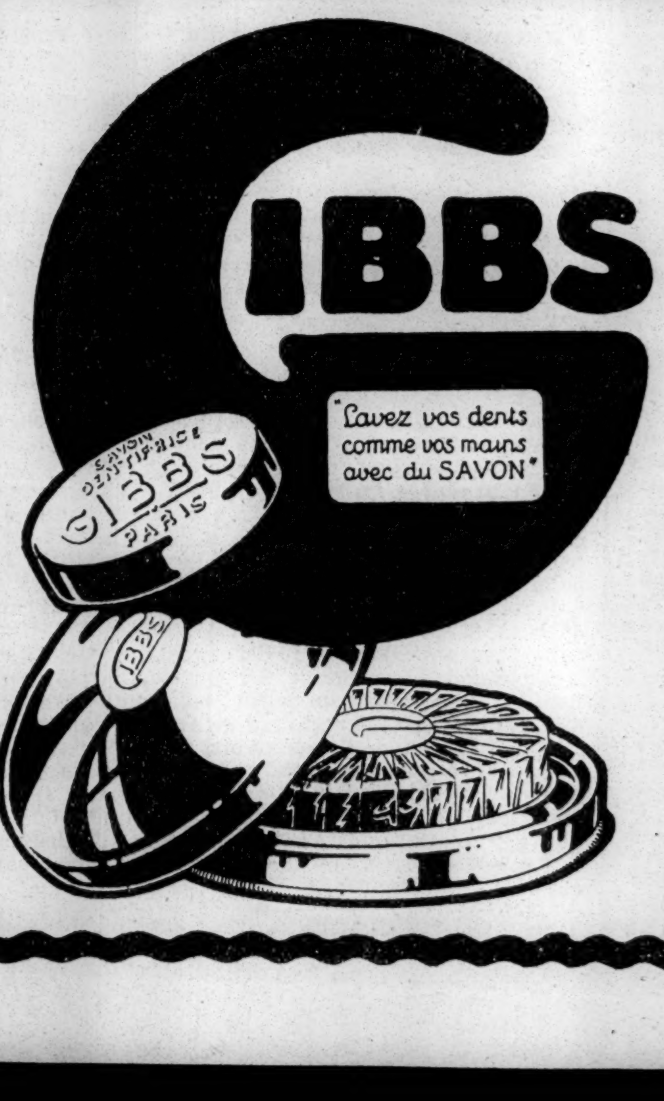

VOUS LAVEZ TOUT AVEC DU SAVON SAUF VOS DENTS !

pourquoi ?

Quand vos mains sont grasses vous recourez au SAVON, rien qu'au SAVON que vous savez nécessaire.

Pourquoi n'en faites vous pas autant pour vos dents !

Cependant les matières grasses des aliments sont autrement dangereuses dans la bouche que sur les mains. Leur corruption inévitable est non seulement la cause essentielle de la carie des dents, mais aussi le plus puissant véhicule des maladies épidémiques.

LAVEZ DONC VOS DENTS tous les jours après chaque repas, jamais vous ne les laverez trop souvent !

GIBBS

avec son

Savon Dentifrice

vous conservera sous un arôme exquis des dents saines et une haleine fraiche.

R. C. Seine 87.896

chargeront des travaux ménagers les plus durs, et que la bonne n'y prendra qu'une part infime... N'a-t-on pas lu un jour cette annonce, peut-être sincère, à coup sûr symbolique : « Ménage sans enfant demande cuisinière de bonne volonté ; monsieur fait la vaisselle et madame fait les chambres » ?... Mais, en regard de tous ces croquis, qui n'ont rien d'une caricature et qui sont malheureusement pris sur le vif, il y a toujours le vieux type chrétien de bonne, de la personne de « service, » simple, affectueuse, familiale, dévouée, enfant vraiment de la maison, *domestica,* et aimée presque à l'égal d'une enfant... Je transcris ici ce billet adressé l'autre jour par une veuve de guerre à sa bonne, entrée à son service vingt-cinq ans auparavant (la veuve d'aujourd'hui n'était alors qu'une enfant) :

« 15 octobre 1898-15 octobre 1923... Je remercie Dieu qui vous a conduite chez nous, ma vieille X..., pour faire partie de notre famille, plaçant ainsi près de moi et préparant à mes enfants votre affection et votre dévouement. Par vous ma solitude est moins lourde. Pourrais-je mieux vous dire merci, et vous dire la place que vous tenez dans mes affections de famille?... En route pour nos noces d'or ! »

Voilà des lignes qui font assurément autant d'honneur à celle qui les a écrites qu'à celle qui les a reçues. — Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce billet n'est pas tiré de M. des Gachons, qui ne le connaîtra que par ce compte-rendu ; mais je suis heureux que son livre me donne l'occasion de le transcrire ici. C'est une « tranche de vie » qui console de quelques autres. Je crois que même les bonnes du dernier bateau ne demeureraient pas insensibles à cette beauté, pas plus qu'elles ne demeureront insensibles à la leçon qui se dégage des portraits peu flattés, mais véridiques, qu'elles liront d'elles-mêmes chez M. des Gachons. — A côté de ces « histoires de bonnes, » il y a, dans ce livre, une poignée de « bonnes histoires, » entre lesquelles je veux signaler surtout un *Frère Anselme* qui met en scène un voiturier italien croqué à ravir.

La Maison du Passé : le plus tragique des récits de J. des Gachons ; couronné par l'Académie Française. S'ouvre sur des scènes qui, pour n'avoir rien de violent, n'en sont pas moins profondément affligeantes : un père qui n'aime pas son fils, qui n'aime personne, qui n'est aimé ou ne se croit aimé de personne, qui pourtant n'est pas méchant. Il doit y avoir un peu de neurasthénie dans son cas ; mais neurasthénie n'est pas toujours irresponsabilité, n'est pas toujours nécessité incurable... La preuve, c'est que tout finit par s'arranger, comme l'a toujours espéré le fils, qui, devenu médecin illustre, s'est fait apôtre de l'espérance, apôtre de la famille, en dépit de tous les atavismes où il défend qu'on voie rien d'absolu. C'est lui qui formule la morale finale de ces pages : — « Il faut défendre la vie de famille ! Voilà le salut dans le péril où nous sommes. Il faut s'unir, coûte que coûte, se soutenir les uns aux autres, avoir pitié ; il faut s'aimer. »

M. J. des Gachons, dans une sympathique préface, nous présente les deux jeunes auteurs de la *Mer des Sargasses,* deux jeunes hommes de 26 et 30 ans (l'un, grand mutilé de guerre), qui ont débuté (comme tout littérateur qui se respecte) par des poésies et nous donnent aujourd'hui un récit palpitant : l'odyssée fantastique d'un aviateur égaré en plein Atlantique. Il tombe en mer, reste accroché aux terribles algues de la Mer des Sargasses, est recueilli par les habitants d'une île inconnue, curieuses gens qui en sont encore aux rites de la vieille civilisation grecque... Nos auteurs, pour nous faire agréer la vraisemblance de leur récit, se sont documentés et nous disent que la Mer des Sargasses, navigable en beaucoup d'endroits, a aussi certaines régions absolument infranchissables ; que même, au témoignage d'un de nos plus illustres océanographes, il s'y trouve des espaces d'une superficie supérieure à celle de la France qui n'ont jamais été parcourus par aucun navigateur ; que dès lors rien ne s'oppose à l'existence d'un îlot ignoré, d'un faible relief, au centre d'une de ces étendues d'herbes flottantes.

Traité de Philosophie, par G. Sortais, S. J. — 2 vol. gr. in-8 de XXXII-876 et 982 p., 60 f. — Paris, Lethielleux.

On connaît et apprécie partout, dans nos Collèges libres, les Manuels du P. Sortais, *Précis de philosophie, Eléments de philosophie, Histoire de la philosophie.* Le *Traité* dont une nouvelle édition (le 15e mille), revue et augmentée, paraît aujourd'hui, n'est pas un Manuel. C'est le Livre du Maître, le plus complet qu'on puisse désirer, rédigé avec une clarté et un sens méthodique que met encore en relief l'industrieuse variété de la typographie. Des Sommaires, une riche bibliographie à chaque chapitre, une Table analytique (de 270 pages) qui fait office aussi de Vocabulaire philosophique, achèvent de faire de cet ouvrage un admirable instrument de travail.

De ce *Traité* on a extrait et tiré à part la **Morale,** *générale, personnelle, sociale, internationale et religieuse,* in-8 de 436 p., 15 f. : Morale générale d'abord : analyse de la conscience morale, divers systèmes de morale : morales égoïstes ou utilitaires, altruistes ou sentimentales, rationnelles... ; puis étude de la Morale particulière : personnelle, sociale (où sont développées de main de maître les questions relatives aux droits et devoirs de l'Etat et des Gouvernés, à la Morale internationale, principe des Nationalités, etc.), Morale religieuse (l'Eglise et l'Etat), rapports de la Morale et de l'Economie politique, etc.

L'Appel de Jésus aux tout petits, par Mme Compaing de la Tour Girard. — In-18 de 160 p., 2 f. 75, *franco* 3 f. 25. — Paris, Tolra.

Ceci n'est pas un catéchisme, ce n'est pas encore le catéchisme, puisque c'est destiné aux tout petits. Mais c'est une exquise préparation au catéchisme. C'est la causerie d'une mère qui veut ouvrir l'âme de ses tout petits aux beautés de la religion, à ses devoirs aussi. Tout le Symbole est déjà dans ces brefs entretiens, et, avec le Symbole, le *Pater* et l'*Ave,* les vertus théologales, les péchés capitaux, les premières exhortations à la Confession, à la Communion. On sent, tout le long de ces pages, le plus intense, le plus maternel désir de faire connaître et aimer le Bon Dieu et la Sainte Vierge. Et l'on y sent, ce qui n'est pas moins précieux, une connaissance, toute maternelle aussi, de l'âme enfantine, et que l'enfant n'est pas un simple diminutif de l'homme, qu'il constitue un être à part, que ses facultés ont comme une couleur toute particulière, qu'il faut lui parler une langue adaptée...

Au même public enfantin, mais cette fois aussi bien aux déjà grandelets qu'aux tout petits, ira l'**Almanach illustré de la Première Communion** *pour 1925,* in-18 de 94 p., 0 f. 90, *franco* 1 f. 05 : une page de conseils pour chaque mois, et tout le reste en histoires.

Pasteur, par X. de Préville. — In-8 raisin de 216 p., illustré, 6 f. — Paris, Tolra.

Excellent livre de vulgarisation scientifique. Sur la vie même de Pasteur on recourra toujours au grand livre de Vallery-Radot (in-8, 20 f., Hachette). Ici, chez M. de Préville, on en trouvera les données essentielles. Mais l'on y goûtera surtout un exposé simple, lumineux, extrêmement vivant et pittoresque, de ses découvertes, de leur genèse, de leur enchaînement. Très bon ouvrage à propager dans les bibliothèques de notre jeunesse chrétienne.

Collection-Bijou. — 40 opuscules in-24 de 32 p., à 0 f. 50, *franco* 0 f. 65. — Paris, Tolra.

Pour récompenses catéchistiques (et scolaires, dans nos écoles libres) c'est bien l'idéal que ces « bijoux » en 32 pages, ou plutôt 32 gravures, car tout presque y est en gravures : quelques lignes de texte seulement au bas de chaque page, tout le reste est donné à une exquise illustration en 2 tons, bleu et bistré. La plupart de ces opuscules sont des Vies de Saints : N.-S., la Sainte Vierge, S. Joseph, S. Jean-Baptiste, S. Pierre, S. Paul, S. Martial, S. Nicolas, Ste Catherine, S. François de Sales, S. Vincent de Paul, S. Alphonse, S. J.-B. de la Salle, Ste Jeanne d'Arc, le B. Perboyre, etc. ; vies de saints personnages aussi, Sonis, Bernadette, Garcia Moreno, Pauline Jaricot, Mgr de Ségur, etc. ; quelques figures de l'Ancien Testament : Caïn et Abel, Abraham, Isaac, Jacob, le Temple de Salomon, etc. ; quelques-unes enfin de nos dévotions : le Rosaire, la Médaille Miraculeuse, le Sacré Cœur, Sanctification du Dimanche, Bonne et mauvaise Première Communion, le Jubilé de 1925... L'un a pour titre enfin : *Poison mortel,* ou l'Alcoolisme. — Par 100 assortis (ad libitum), 50 f. *franco ;* par 500 assortis, 215 f.

VINS DE MESSE
CAVES DES PRÉMONTRÉS
S'adresser à M. YVRARD R. C. Cette n° 365
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône).

LIBRAIRIE René GIARD 2, Rue Royale LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature etc. fins d'éditions.
Catalogue périodique gratuit.

R. C. Roubaix 12.770
ASTHME
Bronchite Chronique
EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS
Guérison par POUDRE et CIGARETTES ESCOUFLAIRE
CH. ESCOUFLAIRE, Agent Général à BAISIEUX (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une BOITE d'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS.

VITRAUX D'ART RELIGIEUX
CH. LORIN, Peintre-Verrier.
ATELIERS : 46 rue de la Tannerie, à CHARTRES, et 199, r. de Vaugirard, à PARIS. — Références de 1er ordre.
Lauréat de la Sté Centrale des Architectes (Congrès 1911).

Gde Marbrerie "Ste-Jeanne d'Arc"

L. BARRAU
Lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts Toulouse-Paris R. C. Toulouse 497 A.
23, Allée Alphonse-Peyrat, Toulouse (Hte-Garonne)
Mobilier religieux, plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix.
Travaux artistiques. — Prix très réduits

MARALIMENT
Régénérateur de la Vie
de l'Abbé A. SEBIRE
(Ancien Aumonier de l'Hôtel-Dieu d'Abbeville,
A base d'algues marines alimentaires et de légumineuses préparées.
Fait GROSSIR rapidement et considérablement
Salut des Désespérés !
Fait ENGRAISSER les TUBERCULEUX et tous les AMAIGRIS

Ce produit doit être adopté comme base alimentaire ou suralimentaire par tous les malades sans exception, et pour se maintenir en bonne santé
GOÛT exquis, ne revient qu'à 0 fr. 16 le potage. — Remplace : viande, poisson, *huile de foie de morue*, œufs, et tous les reconstituants.
Convient à tous : *Malades, Vieillards, Enfants, Nourrices, etc.* chasse les maladies en régénérant l'organisme et assure la longévité. — Ne contient ni chocolat, ni cacao, ni phosphates chimiques, ni sucre ; ces produits sont échauffants et parfois nuisibles à la santé.
Paquet pour 40 potages 6.50, *franco* 7.75
Cure complète, 6 paquets 37.» — 38.80
Quelque maladie que vous ayez, vous devez nous demander GRATIS et FRANCO
la Notice, attestations et tous documents. Ecrire aux LABORATOIRES MARINS, 191, faub. St-Antoine, PARIS
R.C.Seine 226.887

Les Maladies de la Cinquantaine
guéries par l'ARTÉROGÈNE
Formule du Dr C. de Caudemberg, communiquée aux Académies de Médecine et de Sciences de Paris.
Seul véritable spécifique de l'Artério-Sclérose et de ses conséquences :
Hypertension artérielle, maladies du cœur et des vaisseaux, vertiges, asthme, angine de poitrine, anévrisme, etc...
Congestions cérébrales et pulmonaires, apoplexie, hémiplégie, paralysie, œdème, hydropisie, sclérose des centres nerveux et des organes des sens.
Vieillesse prématurée. Le plus puissant éliminateur de l'acide urique.
Lisez l'attestation suivante :
« St-Gaudens, 11 octobre 1924.
« Monsieur,
« ... Je vous prie de m'envoyer une nouvelle boîte d'**Artérogène bromuré**, pour ma mère qui se porte toujours à merveille grâce à votre **Artérogène** qui a fait des miracles pour son angine de poitrine.
« Dans le cas où cette attestation vous paraîtrait utile à publier, je vous y autorise au nom de ma mère, c'est une façon de vous donner l'assurance de notre profonde reconnaissance. »
ACHÉ Jean-Marie, 12 bis, Avenue de Toulouse.
LABORATOIRE DU SUD-EST - NICE - R. C. Nice 11.378
Une boîte : 15 fr. »» ; par poste : 15 fr. 90 ; contre remboursement : 16 fr. 50. Les 6 boîtes (cure cte) : 90 fr. net.
Il est consenti une remise de 20 0/0 à MM. les Membres du Clergé

HORLOGERIE - PENDULERIE
- BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE —
ALLIANCE HORLOGÈRE R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15
Catalogue Fco sur demande Fournisseur de l'Archevêché de Besançon

ORGUES de tous systèmes, HARMONIUMS, spécialité de souffleries électriques.
Construction - Réparation - Transformation. — Michel Merklin et Kuhn, 11, rue Vendôme, LYON. V. page 136 couv. N° 3 juill. *Ami*.

VINS DE BORDEAUX
GAUDRAP & Co 21, Rue Borie, 21 — BORDEAUX —
MAISON RECOMMANDÉE
Vin blanc de Messe SAINTE-CROIX-DU-MONT (vin liturgique légitime).
— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —
R. C. Bordeaux 18.250 A.

ASTHMATIQUE GUÉRI *en 1 MOIS*
contre toute espérance, indique Méthode gratis
Ecr. : B. DALICHOUX, 27, rue V. Hugo, BOIS-COLOMBES (Seine).

TETRA GAZES 8 BTE S.G.D.G. MARQUE DÉPOSÉE
Crêpe TETRA
pour
PANSEMENTS, VARICES, RHUMATISMES, ETC.
EXIGEZ cette MARQUE
En vente partout
GROS : Société Française des Tissus TÉTRA
12, Rue de Hanovre, PARIS-2e
R. C. Seine 101.853

MAUX DE GORGE
Guérison assurée par les PASTILLES NERVINES. Remède préventif et curatif. *20 ans de succès*. Dépôt : Em. MICHON, 50, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon. Boîte 3.50, fco 4.75; les 6 btes 23f timb. ou mandat

34 fr. pet. imprimerie univers., couleurs. Pierre Humide. Spéc. Curé Teloché (Sarthe). R. C. Mans 399.

LIBRAIRIE LECOFFRE. — J. GABALDA, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 90, PARIS (6e)
Chèques Postaux : Paris Cte No 4589

"Les Moralistes Chrétiens"

(TEXTES ET COMMENTAIRES)

Collection publiée sous la direction de **M. l'Abbé BAUDIN**, Professeur à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg.

Viennent de paraître :

Saint Thomas d'Aquin, par **M. Etienne GILSON**, chargé de cours à la Sorbonne, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études religieuses. — Un vol. in-16 de 380 pages, 12 fr.; *franco par la poste* . . . 13 fr. 20

Saint Jean Chrysostome, par **M. H. LEGRAND,** professeur à la Faculté des Lettres de Lyon. — Un vol. in-16 de 320 pages, 10 fr.; *franco par la poste* . . 11 fr. »»

Saint Basile, par **M. l'Abbé J. RIVIÈRE,** professeur d'apologétique à la Faculté de Théologie de Strasbourg. — Un volume in-16 de 320 pages, 10 fr.; *franco par la poste* . . . . 11 fr. »»

Pascal, Pensées sur la vérité de la religion chrétienne, par **M. Jacques CHEVALIER,** professeur de philosophie à l'Université de Grenoble. — 2 vol. in-16 de XIX-291 et IV-315 pages. . . . 20 fr. »»
Franco par la poste. . . . . 22 fr. »»

Bibliothèque de l'enseignement de l'Histoire ecclésiastique

Vient de paraître :

HISTOIRE POLITIQUE DES PROTESTANTS FRANÇAIS

(1715-1794)

Par **M. l'Abbé Joseph DEDIEU**, docteur ès-lettres.
2 vol. in-12 de XV-422 et de IV-375 pages . . . 25 fr. »»
Franco par la poste. . . . . 28 fr. »»

"LES SAINTS"

Collection publiée sous la direction de M. Henri JOLY
Membre de l'Institut

Extrait de la Lettre de S. E. le Cardinal GASPARRI, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté PIE XI, à M. Joly :

« Le Saint Père, appréciant tout le bien que votre œuvre a déjà fait dans l'Eglise, fait des vœux pour qu'elle continue à répandre de plus en plus dans le monde, le culte, l'amour, l'imitation des Saints, et, comme gage des faveurs divines, vous envoie de cœur, à vous et à vos collaborateurs, Sa paternelle Bénédiction Apostolique. »

Viennent de paraître :

[104] **Le Bienheureux Pierre Canisius, second apôtre de l'Allemagne** (1521-1597), par l'Abbé **L. Cristiani**, professeur d'histoire aux Facultés catholiques de Lyon.

[103] **La Bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus** (1873-1897), par le Baron **J. Angot des Rotours**. *4e mille.*

Chaque volume in-12 se vend séparément :
Broché, 4 fr.; *franco par poste* . . . . 4 fr. 50
Avec reliure spéciale, tranche jaspée . . . . . 8 fr. »»
Franco par poste . . . 9 fr. »»

ENVOI SUR DEMANDE DU PROSPECTUS SPÉCIAL

Vient de paraître :

LE SIÈGE APOSTOLIQUE

(359-451)

Par **Mgr Pierre BATIFFOL**

Un fort vol. in-12 de VII-624 pages. . . . . . 15 fr. »»
Franco par la poste. . . . . 16 fr. 50

Avec ce volume Mgr Batiffol achève l'histoire du *Catholicisme, des Origines de l'Eglise à S. Léon.*

Précédemment parus :

I. L'Église naissante et le Catholicisme. *9e mille.* — Un vol. in-12 de XXVI-520 p., 10 fr.; *franco par la poste*. . . . 11 fr.

II. La Paix Constantinienne et le Catholicisme. *2e éd.* 1 vol. in-12 de VIII-542 p., 10 fr.; *franco par la poste*. . 11 fr.

III. Le Catholicisme de Saint Augustin. *2e édition.* — 2 vol. in-12 de VIII-276 et IV-278 p., 14 fr.; *franco par la poste*. . 16 fr.

Vient de paraître :

L'ORDRE ET LES ORDINATIONS

ETUDE DE THÉOLOGIE HISTORIQUE

Par **M. l'Abbé J. TIXERONT**
Doyen de la Faculté catholique de théologie de Lyon
Un vol. in-12 de VIII-272 p., 8 fr.; *fco par la poste*. . 9 fr.

Deuxième édition ***Vient de paraître :***

SIX ENTRETIENS SUR LE PATER

Par **M. J. LABOURT**
Curé de St-Honoré d'Eylau, ancien Directr du Collège Stanislas
Un vol. in-12 de 121 p., 3 fr. 50; *fco par la poste*. . 3 fr. 85

« L'opuscule de M. Labourt est quelque chose d'achevé. C'est une série d'entretiens qui ont été donnés à la Madeleine de Paris pour la retraite pascale des hommes : considérations d'ordre pratique, très condensées, souvent indiquées ou suggérées plutôt que développées, écrites d'une langue impeccable, bien faites pour montrer et pour aider nos confrères à montrer dans le *Pater* ce que Notre-Seigneur a voulu y mettre. »
Ami du Clergé, 29 Mai 1924.

Septième édition, entièrement refondue (45e mille) ***Vient de paraître :***

La Sainte Messe

NOTES SUR SA LITURGIE

Par **Dom Eugène VANDEUR**, Moine bénédictin
Un vol. in-12 de 329 pages. . . . . 6 fr. 50
Franco par la poste . . . . 7 fr. 25

Ouvrage honoré de lettres de S. E. le Cardinal Merry del Val, de S. E. le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, et de nombreux Archevêques et Evêques.

Dixième mille

EXPLICATION DES EVANGILES

des Dimanches et principales fêtes de l'année en forme d'homélies, suivie de projets d'instructions pour chaque dimanche et fête,

Par le **R. P. THIRIET**, des Missions-Etrangères
4 vol. in-12 de 504-626-575-648 pages. . . . . . . 45 fr.
Franco par la poste . . . 50 fr.

ENVOI DU CATALOGUE COMPLET SUR DEMANDE